



*Pays de Lourdes
et des Vallées
des Gaves*

Rapport d'activités

2022



SOMMAIRE

Présentation générale

<i>Le territoire du PLVG</i>	6
<i>Le rôle du PLVG</i>	7
<i>Retour en images 2022</i>	8
<i>Les élus</i>	10
<i>L'équipe du PLVG</i>	12
<i>Organigramme</i>	13
<i>Bilan financier</i>	14
<i>Communication</i>	16

5

Gestion des milieux aquatiques

<i>Outil de Gestion Intégré du Bassin du Gave</i>	18
<i>Plan pluriannuel de gestion des cours d'eau</i>	19
<i>Travaux phares</i>	20
<i>Natura 2000</i>	22
<i>Atelier et chantier d'insertion</i>	24
<i>SPANC</i>	26

17

Prévention des Inondations

<i>Pôle Prévention des Inondations</i>	28
<i>Bilan PAPI 2015-2021</i>	29
<i>PEP 2022-2025</i>	30
<i>Études service PI</i>	31
<i>Travaux service PI</i>	33
<i>Accompagnement des communes et des privés</i>	38

27

Développement

<i>Politiques contractuelles</i>	40
<i>Programme LEADER 2014-2022</i>	42
<i>Mission Tourisme Vélo</i>	46

39

L'année 2022 a été marquée par de nombreux événements pour le territoire et le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG).

Tout d'abord, 2022 est la dernière année où le PLVG a opéré en tant que Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), puisque sa mission d'animation des politiques territoriales s'est terminée au 31/12/2022, reprise par un nouveau PETR « Plaines et Vallées de Bigorre », pour répondre au périmètre souhaité par la Région Occitanie. Les statuts du PLVG ont donc été modifiés pour devenir un syndicat mixte, ne changeant en rien l'implication du PLVG sur ses 2 compétences : la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI) et le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), ainsi que la mission tourisme-vélo.

Concernant la mission tourisme avec la valorisation du vélo, l'action a été principalement concentrée sur la voie verte (mise en place de mobilier et création de fresques en lien avec les légendes pyrénéennes) et la volonté de relancer la labellisation Altamonta.

Au niveau du bassin versant du Gave de Pau, l'année 2022 a été une année de contrastes. Après les 2 épisodes de crues de l'hiver 2021-2022, le territoire a fait face à des épisodes caniculaires à répétition, conjugués à une sécheresse remarquable. Ces phénomènes extrêmes et rapides doivent nous amener à adapter notre approche et notre réactivité face au changement climatique. Ils confirment également l'importance du cœur

d'actions du PLVG au travers de la GeMAPI pour redonner à nos rivières un fonctionnement naturel, favoriser le bon état écologique des milieux aquatiques et réduire la vulnérabilité aux inondations.

En 2022, ces actions se sont concrétisées par la finalisation des travaux de renaturation du Lac Vert, sélectionné pour être présenté aux rencontres des comités de bassin du 9 novembre 2022. Les 8 hectares restaurés offrent un double intérêt selon les saisons : à la fois lieu de stockage en cas de montée des eaux et de zones humides en période de sécheresse, alimentant la nappe phréatique. Après 7 années consacrées au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), l'année 2022 a été l'année du bilan et de préparation d'un nouveau programme, élaboré pour préparer de nouveaux travaux de protection, tout en étant associés à des actions de prévention, de sensibilisation pour améliorer la résilience sur l'ensemble du territoire.

Pour répondre à ces ambitions, le PLVG a réalisé près de 25 M€ de dépenses d'investissement depuis 2017 (principalement pour le post-crise 2013, 2018, 2019, 2020), financés à 50%, par nos partenaires que sont l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région, le Département que je remercie.

Mais, le programme d'investissement attendu est trop ambitieux par rapport aux capacités de financement du PLVG. C'est dans ce cadre qu'avec les membres du conseil syndical, nous avons choisi en 2022 de définir nos priorités d'intervention en fonction des moyens financiers possibles.

Cet arbitrage a mis en avant la nécessité d'une augmentation des contributions des membres fondateurs (la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves) que je remercie particulièrement pour leur soutien et qui a permis l'accompagnement des établissements bancaires.

Les missions du PLVG sont réalisées grâce à une équipe investie riche de 45 agents, d'une régie travaux et d'un chantier d'insertion permettant une réelle action au quotidien sur le territoire du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves.



Thierry Lavit
Président du PLVG

Présentation générale





Le territoire du PLVG



Quelques chiffres

300 km de cours d'eau

39 000 habitants

30 élus délégués

85 communes

1 312 km² de bassin versant

2 membres (CCPVG et CATLP)

45 agents

5 millions d'€ de budget réalisé en 2022

Le rôle du PLVG

Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG) a été créé en 2014, issu de la fusion de trois syndicats mixtes. Après avoir été Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) jusqu'en 2022, il est un syndicat mixte depuis le 1er janvier 2023. Il intervient sur le bassin versant du gave de Pau Bigourdan, de la frontière espagnole à Saint-Pé-de-Bigorre. Pour le compte de ses 2 membres : la CCPVG et la CATLP (sur sa partie sud) :

Il assure 2 compétences transférées :



- La Gestion des **Milieux aquatiques** et la **Prévention des Inondations** (GeMAPI), depuis 2017



- Le Service Public d'**Assainissement Non Collectif** (SPANC)

Il exerce 2 missions en lien avec les compétences de ses membres, en faveur du développement territorial :



- La mission **tourisme** avec le développement de la filière Vélo, la gestion de la Voie Verte des Gaves, la chaîne Pyrénées TV et le développement de l'application Patrimoine en Balade



- L'accompagnement des collectivités dans le cadre des **politiques contractuelles** pour leurs projets de développement pour la dernière année d'exercice.



2 SITES

- SIÈGE ADMINISTRATIF À LOURDES
- ATELIER TECHNIQUE À SAINT-SAVIN





Retour en images

Janvier



Crue du 10 - 11 janvier

Février



*Les entrepreneurs d'EPYVAG
au chantier d'insertion du PLVG*

Mars



*Organisation d'une opération citoyenne
pour le nettoyage des berges du gave*

Avril



*Réalisation d'un ouvrage en génie mixte
(enrochement/génie végétal) pour limiter
les érosions de berges le long du Boularic*

Mai



*Nettoyage du bord des routes pour le compte
du CD65, par le chantier d'insertion*

Juin



Pose de mobilier le long de la voie verte

Juillet



📷 Finalisation des fresques sur les légendes pyrénéennes le long de la voie verte

Août



📷 Nettoyage du Bergons par la Brigade Verte et le chantier d'insertion

Septembre



📷 Pose de repères de crue pour matérialiser les hauteurs d'eau atteintes dans le passé

Octobre



📷 2 tonnes de déchets récoltées sur le Gave entre Argelès et Lourdes

Novembre



📷 Tests de végétalisation d'engrochements, par des saules pour favoriser la biodiversité, limiter les espèces invasives et les coûts d'entretien

Décembre



📷 Projet commun PLVG/Aucun retenu par la fondation du patrimoine pour renaturation de cours d'eau, restauration d'une zone humide, rénovation d'un moulin, associés à un parcours pédagogique



Les élus

Le conseil syndical du PLVG

Le PLVG est présidé par M. Thierry Lavit (depuis septembre 2020) et administré par un conseil syndical qui est composé de 30 délégués titulaires (et 30 suppléants) des collectivités membres du syndicat mixte.

Le Conseil Syndical est chargé de prendre toutes les décisions relatives à l'activité de la structure : projets, personnel, budget..



📷 Élus du PLVG et partenaires en comité de pilotage



CCPVG

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Serge LAGUIBEAU <i>Maire ADAST</i>	Noël PEREIRA DA CUNHA <i>Maire PIERREFITTE-NESTALAS</i>
Christophe MENGELLE (3è VP) <i>CM ARGELES-GAZOST</i>	Gaëlle VALLIN <i>Maire ARGELES-GAZOST</i>
Loïc RIFFAULT <i>CM ARGELES-GAZOST</i>	Françoise PAULY <i>CM ARGELES-GAZOST</i>
Pierre CABARROU <i>CM ARRENS-MARSOUS</i>	Philippe MYLORD <i>CM ARGELES-GAZOST</i>
Corinne GALEY (1è VP) <i>Maire AUCUN</i>	Lena LHUISSET <i>CM ARGELES-GAZOST</i>
Régis BAUDIFFIER <i>Maire AYROS-ARBOUX</i>	Charles LEGRAND <i>Maire ARRAS-EN-LAVEDAN</i>
Pascal ARRIBET (5è VP) <i>Maire BAREGES</i>	Serge CABAR <i>Maire AYZAC-OST</i>
Christophe BORE-CAVALLERO <i>CM ESTAING</i>	Bernard PELUHET <i>Maire BUN</i>
Raymond THEIL <i>Maire ESTERRE</i>	Virginie TEXIER <i>CM Cauterets</i>
Thierry DUMESTRE-COURTIADE (membre bureau)	Jérôme LURIE <i>CM LUZ ST SAUVEUR</i>
<i>Maire GAILLAGOS</i>	Anne Isabelle ROBUSTE <i>Maire PRECHAC</i>
Nicolas ZARAGOZA <i>CM GAVARNIE-GEDRE</i>	Guy LONCA <i>Maire VISCOS</i>
Jean-Baptiste RAMON <i>Maire GEZ</i>	Jacques MATA <i>CM PIERREFITTE-NESTALAS</i>
Dominique GOSSET (6è VP) <i>Maire OUZOUS</i>	Bernard SOUBERBIELLE <i>Maire BETPOUEY</i>
Mathieu CUEL <i>Maire SALLES</i>	Eric CASTAGNE <i>Maire de SAZOS</i>
Xavier MACIAS <i>Maire SOULOM</i>	



TLP

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Jean-Louis CAZAUBON (2è VP) <i>Maire POUYFERRE</i>	Stéphane ARTIGUES <i>CM POUYFERRE</i>
Marie PLANE (4è VP) <i>Maire ARTIGUES</i>	Valérie LANNE <i>Maire ARRAYOU-LAHITTE</i>
Jacques GARROT <i>Maire LUGAGNAN</i>	Jean-Marc BOYA <i>Maire ADE</i>
Jean-Claude CASTEROT <i>Maire GEU</i>	Marie-Henriette CABANNE <i>CM LOURDES</i>
Francis LAFON-PUYO <i>Maire BARLEST</i>	Paul SADER <i>Maire VIGER</i>
Joseph FOURCADE (membre bureau) <i>Maire GER</i>	Jean-Noël CASSOU <i>Maire OURDIS-COTDOUSSAN</i>
Jean-Claude PIRON <i>CM TARBES</i>	Paul HABATJOU <i>Maire ARCIZAC-EZ-ANGLES</i>
Gilbert GRAVELEINE <i>Maire SAINT-CREAC</i>	Eric ABBADIE <i>Maire JULOS</i>
André LABORDE <i>Maire ASPIN EN LAVEDAN</i>	Guy VERGES <i>Maire LOUBAJAC</i>
Marc PITIE <i>CM LEZIGNAN</i>	Yvette LACAZE <i>Maire LES ANGLÉS</i>
Claude CAUSSADE <i>Maire PEYROUSE</i>	Ange MUR <i>Maire JARRET</i>
Thierry LAVIT (Président) <i>Maire de LOURDES</i>	Christiane ARAGNOU <i>Maire SERE-LANSO</i>
Cécile PREVOST <i>CM LOURDES</i>	Evelyne LABORDE <i>Maire OMEX</i>
Sylvie MAZUREK <i>CM LOURDES</i>	Agnès LABARTHE <i>Maire ARRODETS-EZ-ANGLES</i>
Mohammed DILMI <i>CM LOURDES</i>	Pierre DARRE <i>Maire GAZOST</i>

VP = vice-président / CM = conseiller municipal

Le bureau du PLVG

Le PLVG est également composé d'un bureau, représenté par les 9 membres suivants :

Président	Thierry LAVIT	CATLP
1 ^{er} VP GeMAPI	Corinne GALEY	CCPVG
2 ^e VP Politiques contractuelles	Jean-Louis CAZAUBON	CATLP
3 ^e VP GeMAPI Travaux Brigade Verte-ACI	Christophe MENGELLE	CCPVG
4 ^e VP SPANC	Marie PLANE	CATLP
5 ^e VP Tourisme-Cyclo	Pascal ARRIBET	CCPVG
6 ^e VP Finances	Dominique GOSSET	CCPVG
Membre	Joseph FOURCADE	CATLP
Membre	Thierry DUMESTRE-COURTIADE	CCPVG

Le bureau se réunit préalablement aux conseils syndicaux et pour traiter spécifiquement des affaires générales (personnel, budget, statuts, ...).

Pour une meilleure réactivité, le président et le bureau disposent de certaines délégations relatives aux marchés publics, aux finances, au personnel, ... pour des montants ne remettant pas en cause le budget global du PLVG.



📷 Élus, partenaires et techniciens sur le terrain

La commission GeMAPI

La commission GeMAPI a pour mission de préparer les décisions du conseil sur l'ensemble des projets menés dans le cadre de la compétence GeMAPI. Elle a également pour but d'étudier les problématiques relatives à cette compétence (responsabilités, contours juridiques, etc, ...)

Composition :

Corinne GALEY, Jean-Claude CASTEROT, Nicolas ZARAGOZA, Xavier MACIAS, Marie PLANE, Raymond THEIL, André LABORDE, Pascal ARRIBET, Christophe MENGELLE, Thierry DUMESTRE-COURTIADE, Joseph FOURCADE, Pierre CABARROU, Thierry LAVIT.

La commission tourisme

La commission tourisme permet aux partenaires publics, techniques et financiers, aux Offices de tourisme, représentants des EPCI membres, Département, Région et Massif, d'avoir un regard transversal sur l'ensemble des projets balayés par la mission tourisme du PLVG. C'est également un lieu d'échanges où les besoins des acteurs de la destination sont partagés et fournissent matière aux éventuels projets de l'année suivante.

Composition :

Christophe MENGELLE, Régis BAUDIFFIER, Jean-Claude CASTEROT, Jean-Baptiste RAMON, Loïc RIFFAULT, Matthieu CUEL, Jacques GARROT, Pascal ARRIBET, Dominique GOSSET.

📌 Les chiffres clés 2022

9 commissions

6 bureaux

6 conseils syndicaux

68 délibérations

60 décisions



L'équipe du PLVG

Des équipes au service des projets du PLVG

L'année 2022 à été marquée par :

L'arrivée de nouveaux salariés : 5 remplacements et 1 renfort :

- Neuza Alfaïate a pris la succession d'un agent parti à la retraite en qualité de Conseillère en Insertion Professionnelle,
- Camille Chiray occupe désormais le poste de Chargée de Mission Milieux Aquatiques et Natura 2000,
- Candice Tamarel est en charge des projets Tourisme et Vélo,
- Jean-Philippe Catalan a intégré l'ACI en tant qu'Encadrant Technique,
- Fabien Michardière a pris les commandes de la Brigade Verte,
- Romain Babin est venu renforcer le pôle ingénierie GÉMAPI en tant que Technicien de Rivières.

Le soutien à l'emploi titulaire

Le PLVG a soutenu les actions de préparation des concours de la Fonction Publique Territoriale par la mobilisation du CPF de 3 agents. La collectivité a également intégré par voie directe 3 agents contractuels de Catégorie C.

La validation des Lignes Directrice de Gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels

Il s'agit de poser des règles et de mettre de la transparence pour les évolutions de carrière des agents (avancements de grade, nominations à un grade supérieur suite à l'obtention d'un concours, accès à un poste à responsabilité supérieure), validé par le conseil syndical en juin 2022.

La mise en œuvre d'actions pour renforcer la santé et la sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail reste une préoccupation majeure du PLVG :

- La formation des agents aux gestes de 1ers secours ou l'actualisation régulière des compétences a été poursuivie permettant d'avoir un taux d'agent permanents secouristes du travail supérieur à 90%,
- Des formations collectives pour les agents les plus exposés aux risques professionnels ont été mises en place avec le CNFPT (bûcheronnage et débroussaillage),
- La révision annuelle du Document Unique d'Evaluation de Risques Professionnels a été engagée en collaboration avec les agents pour bénéficier de leurs connaissances de terrain et pour un effet pédagogique,
- Un travail visant à définir un protocole pour renforcer la sécurité des agents de terrain, tout spécialement des travailleurs isolés, a été initié.

L'équipe du PLVG, c'est :

40%

basés à Lourdes
(siège administratif)

37,27 ETP

60%

basés à St Savin
(atelier hébergeant
la régie travaux)



45 AGENTS

Une masse salariale
de **1,38 M€**

83%

issus
de la filière
technique

Moyenne d'âge **40,8 ans** (43,5 ans en 2021)

29 salariés occupent
des postes permanents
et **13** sont des salariés
en parcours de transition
professionnelle au sein de
l'Atelier Chantier
d'Insertion (ACI).

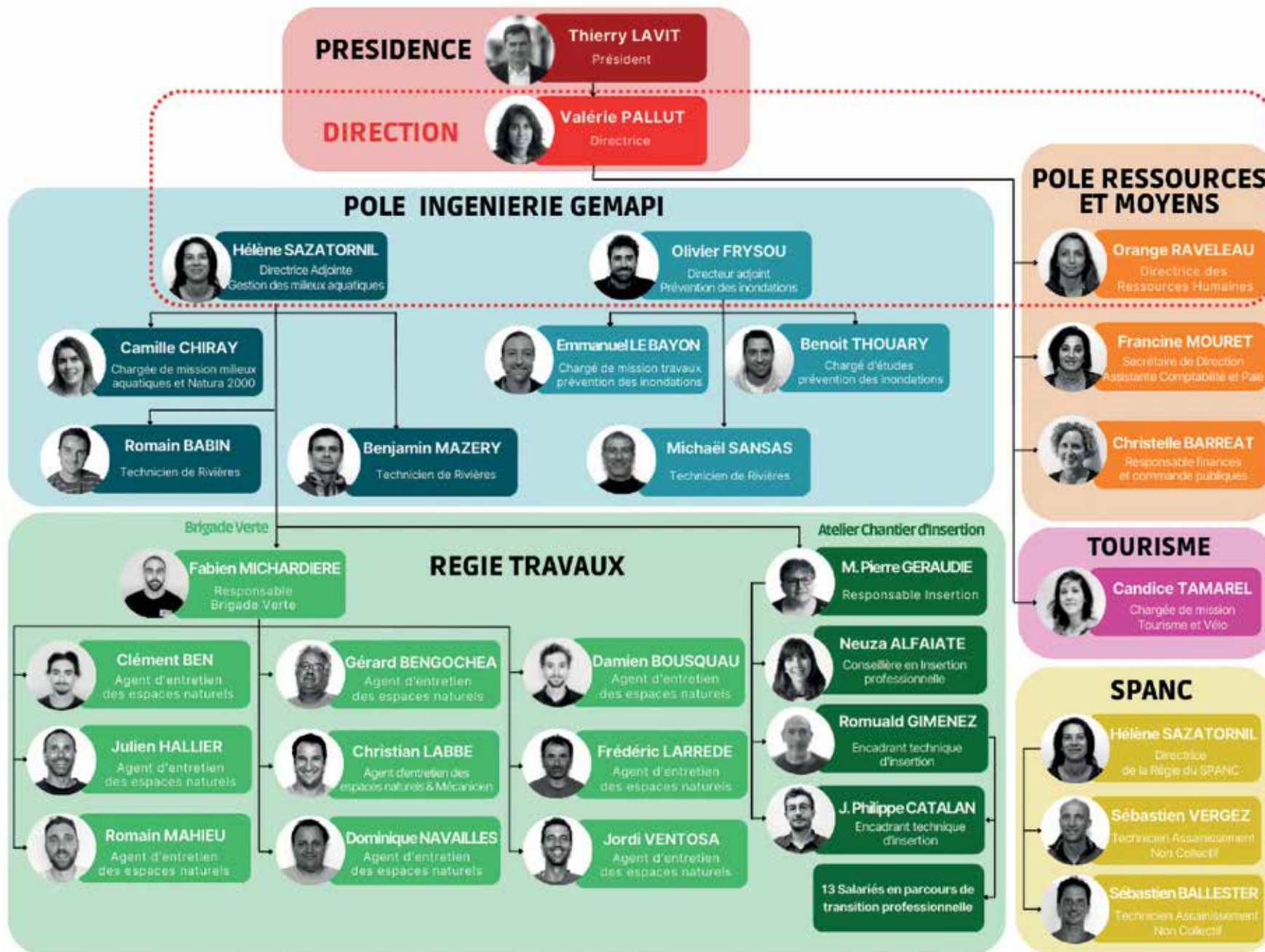
69% de l'équipe
sont des hommes
(lié à la régie travaux)

75% de femmes
au niveau des postes
de direction



Formation des agents de la Brigade

Organigramme





Bilan financier

Les ressources financières et les dépenses du PLVG sont gérées au travers de trois budgets :

- le budget principal,
- le budget annexe GeMAPI,
- et le budget du SPANC.

Le PLVG ne se finance pas directement par la fiscalité, mais par les cotisations de ses membres, des emprunts et les subventions des organismes publics comme l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région Occitanie, le département des Hautes-Pyrénées ou encore l'Europe. Pour contribuer au budget GeMAPI, les membres peuvent prélever la taxe GeMAPI, qui s'ajoute aux impôts locaux.

En 2022, le PLVG s'est inscrit comme collectivité pilote pour un changement de nomenclature comptable M57 pour le budget principal et le budget GeMAPI. Dans ce cadre, il a réalisé, en 2022, un règlement budgétaire financier et mis à jour l'inventaire des biens de la collectivité.

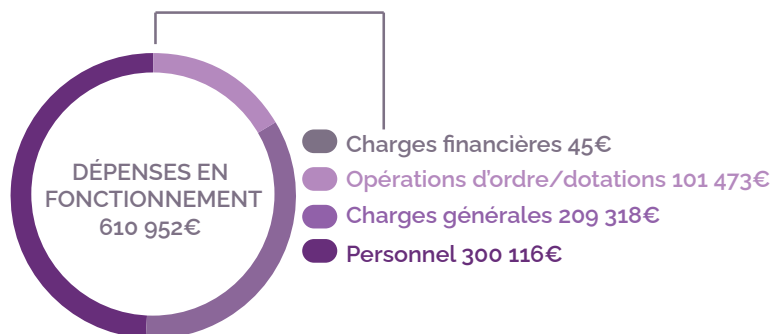
Les chiffres et résultats présentés ci-après proviennent des comptes financiers uniques du budget 2022 réalisé et validé par les élus du PLVG le 28 mars 2023.

Le budget global 2022 s'est élevé à 5 millions d'Euros en dépenses réalisées.

Le budget principal

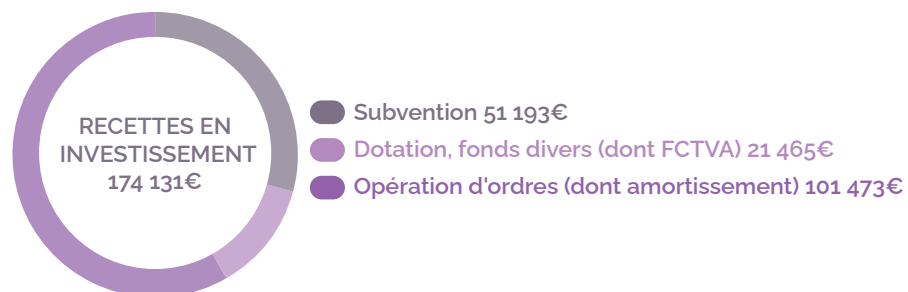
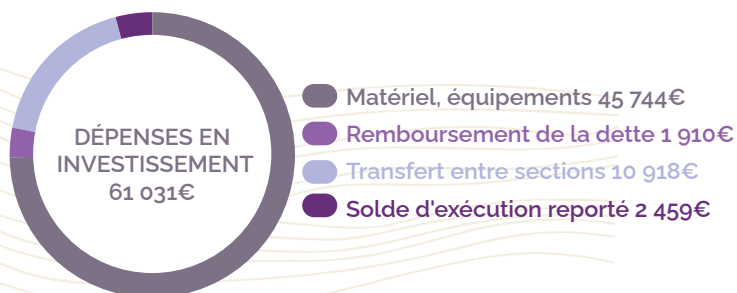
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 610 952€ / RECETTES 762 777€



INVESTISSEMENT

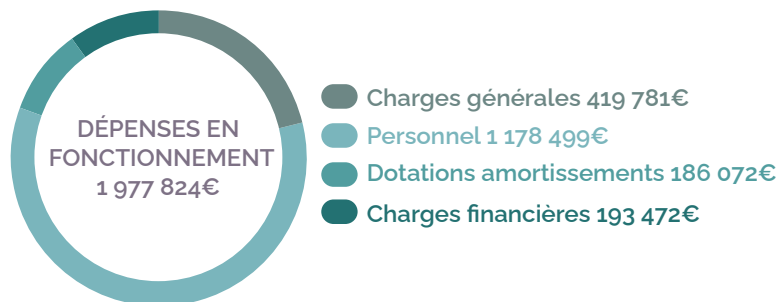
DÉPENSES 61 031€ / RECETTES 174 131€



Le budget annexe GeMAPI

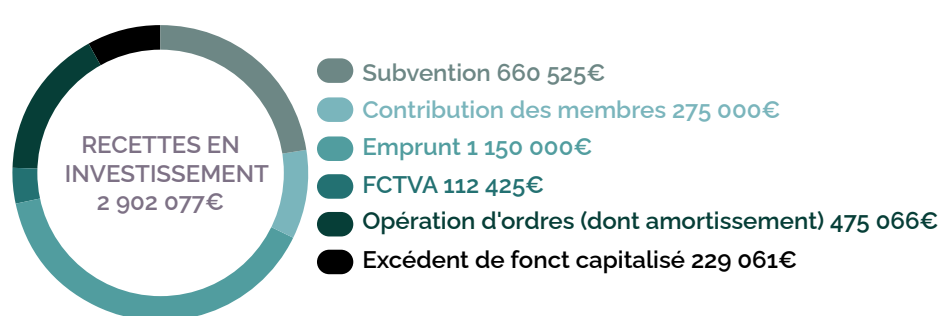
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 1 977 824€/RECETTES 2 320 880€



INVESTISSEMENT

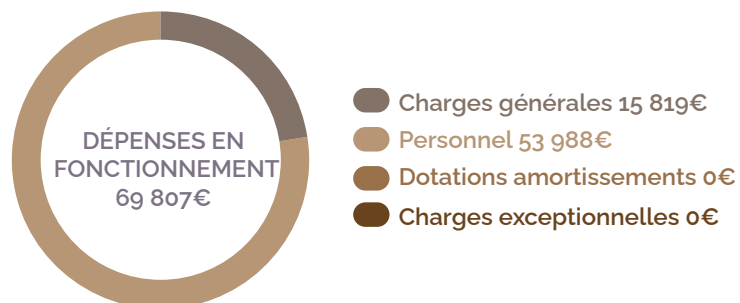
DÉPENSES 2 252 717€/RECETTES 2 902 077€



Le budget annexe du SPANC

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 69 807€/RECETTES 55





Communication

Le PLVG communique au travers de plusieurs outils !



Le site Internet

www.valleesdesgaves.com

A l'attention de tous (élus, partenaires, riverains), ce site présente le fonctionnement de la structure et détaille les actions du PLVG. Il n'est plus adapté aux outils informatiques d'aujourd'hui et est vieillissant ; il est prévu de l'actualiser en 2023.



Les réseaux sociaux

La page Facebook développée en 2018 est régulièrement alimentée pour partager l'action et l'actualité du syndicat auprès du grand public. Le nombre d'abonnés a augmenté de 55 % en 2022.

La page LinkedIn a été créée pour permettre un échange avec la communauté professionnelle et scientifique. Créée en 2022, son contenu est à développer.



Le bulletin d'information GeMAPI

Pour la quatrième année consécutive, le PLVG a produit un bulletin d'information « Eau fil des Gaves », distribué dans les boîtes aux lettres début 2023. Cette année, il s'agissait d'un numéro spécial sur le contenu de la compétence GeMAPI menée par le PLVG sur le territoire.



La radio Fréquence Luz du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

Fréquence Luz assure la promotion du territoire au travers de nombreux programmes et reportages. Au travers d'un marché, les actions du PLVG ont été valorisées en 2022 au travers d'une vingtaine de production :

- 11 reportages/interviews sur la GeMAPI et les actions autour du vélo
- 6 ateliers radios et 2 émissions d'une heure en direct pour développer l'expression orale, l'écoute et la confiance en soi des agents en insertion



En interne

Des actions de communication sont mises en place pour fédérer les équipes et partager l'information :

- « Café-Info » trimestriel entre les agents pour un partage d'informations et de formations thématiques (les registres de santé et de sécurité, le règlement intérieur, les marchés publics...),
- Livrets de présentation des nouveaux salariés et stagiaires afin de développer l'interconnaissance avec les collègues, les élus, les membres et les communes du PLVG.

2924 utilisateurs, soit une baisse de **79%**

9271 pages vues

1425 abonnés **63** publications Facebook

111 abonnés sur LINKEDIN





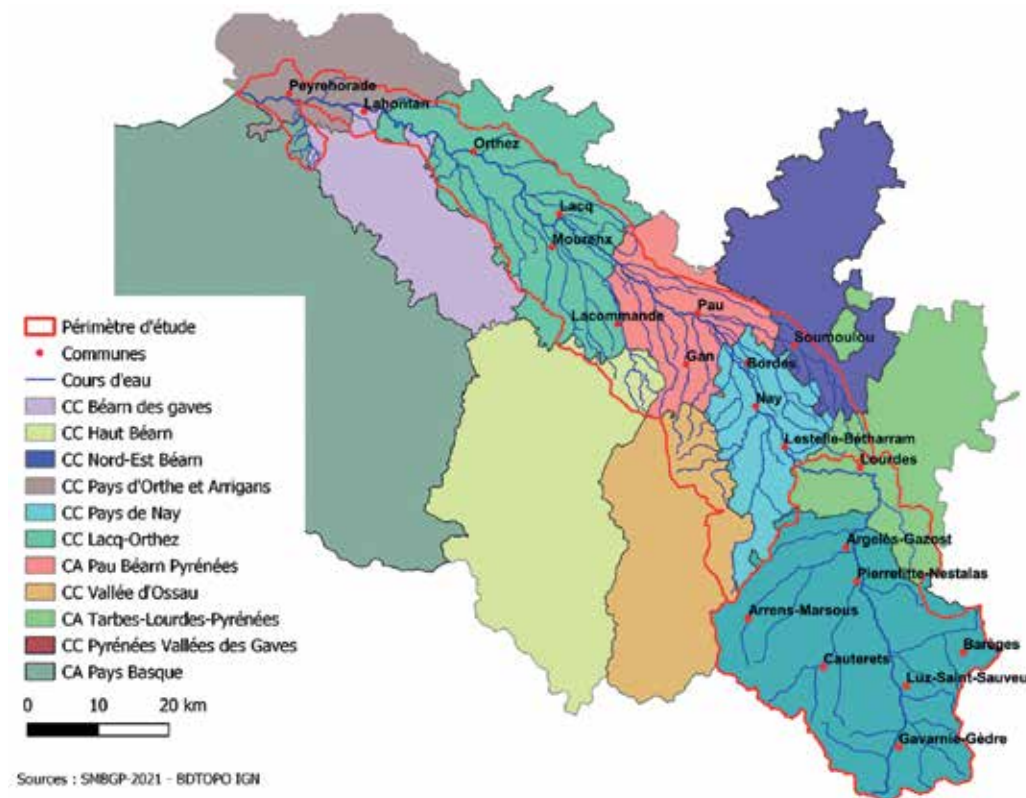
Milieux aquatiques

Etude d'opportunité pour un outil de gestion intégrée du bassin du gave de Pau

Comme annoncé en 2021, pour donner suite au Contrat de rivière gave de Pau, une étude a été lancée en 2022 par le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (SMBGP), le PLVG et l'Institution Adour (IA). Elle se poursuivra jusqu'en fin 2023. L'objectif est d'aider les élus à répondre aux enjeux «eau» et aménagement du territoire.

Aussi, pour vérifier l'opportunité de mettre en place une organisation spécifique en complément des démarches existantes ou en cours d'élaboration, plusieurs étapes sont prévues :

- Dresser un état des lieux de l'organisation des différents gestionnaires de l'eau (petit et grand cycle)
- Identifier les outils de planification de l'urbanisme et les structures porteuses
- Lister les acteurs socioprofessionnels et institutionnels directement concernés par le domaine de l'eau
- Analyser les relations entre ces protagonistes et leurs attentes quant à l'évolution des organisations en place
- Identifier, décrire et qualifier les enjeux « eau » et aménagement du territoire
- Faire ressortir les problématiques, les hiérarchiser et les mettre en perspective avec les effets attendus du changement climatique
- Recueillir les attentes des acteurs du territoire et leur ressenti par rapport aux enjeux/problématiques
- Analyser les outils de gestion intégrés de l'eau « adaptés » au bassin du gave
- Proposer, analyser et comparer les scénarii d'organisation répondant aux problématiques et attentes du territoire



Rappel des chiffres :

2 Régions
(Occitanie et Nouvelle Aquitaine)

3 Départements : Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques et Landes

11 EPCI-FP et 244 communes, plus de 300 000 habitants

Budget

112 000€ TTC

Subventions : **50%** Agence de l'Eau, **10%** Région Nouvelle Aquitaine, **10%** Région Occitanie

Participations : **10%** SMBGP, **10%** PLVG, **10%** IA

Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau (PPG)

Cette année encore, la régie du PLVG est intervenue sur de nombreux cours d'eau pour restaurer les milieux et limiter le risque d'embacles : Hoo, Canau, Boularic, Souët, Louey, Catarrabes, ruisseau de la Gorce, Bergons, gave d'Estaing, gave d'Azun et le gave de Pau.

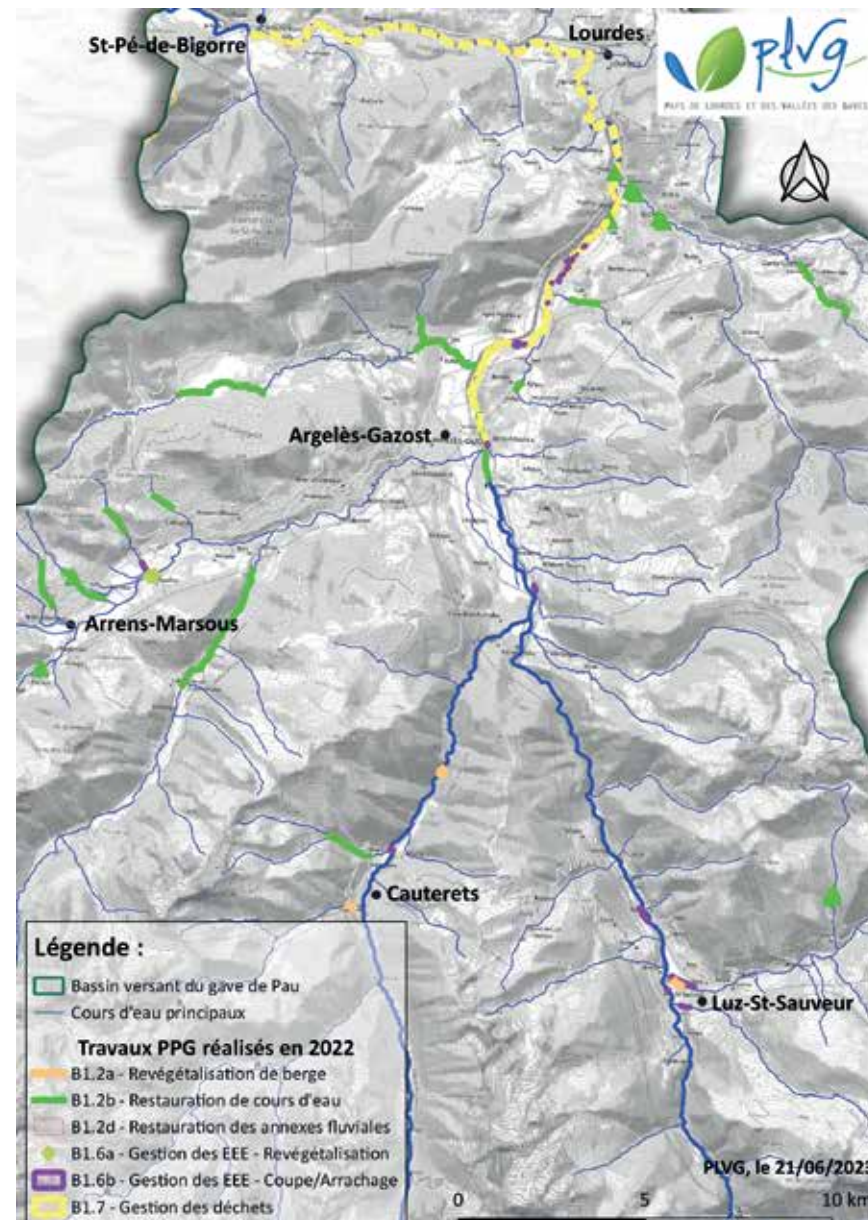
Les travaux marquant de l'année sont :

- 15 km de cours d'eau (ripisylve) restaurés ;
- 3 km de cours d'eau entretenus post-crue de décembre 2021 et janvier 2022 ;
- 14 ha de superficie d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) traitées (coupe et arrachage) ;
- 3,7 ha de zones arrachées d'EEE où des boutures ont été plantées ;
- 500 ml de réouverture d'un bras sur le gave de Pau ;
- Tests des méthodes de lutte contre les EEE ;
- Travaux de génie végétal à Aucun ;
- Création d'une pépinière à Cauterets.

Ces travaux sont aidés à 70% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil régional Occitanie et le Département des Hautes-Pyrénées.



- Restauration des annexes fluviales 1%
- Gestion des EEE - coupe/arrachage 36%
- Gestion des EEE - Revégétalisation 11%
- Gestion des déchets 11%
- Revégétalisation de berges 15%
- Restauration de cours d'eau 26%



Travaux phares du PPG

Secteur fluvial

Bergons (4,3 km), Arras-en-Lavedan, Sères-en-Lavedan, Ayzac-Ost, Ouzous, Salles

Coupe d'arbres, évacuation d'embâcles

Enjeux GeMA	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le vieillissement de la végétation • Habitats d'intérêt communautaires • Maintien d'une ripisylve de qualité
Enjeux PI	Traversée des villages de Sère-en-Lavedan et Ayzac-Ost ainsi que quelques habitations à Salles et Ouzous
Réalisation	Régie (28 jours)
Budget	29 000.00 € TTC



📷 Embâcles avant travaux



📷 Embâcles après travaux



📷 Embâcles avant travaux



📷 Embâcles après travaux

Gave de Pau (3 km), Ayros-Arbouix, Préchac, Lau-Balagnas, Argelès-Gazost

Coupe/recépage d'arbres, évacuation d'embâcles

Enjeux GeMA	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter le vieillissement de la végétation • Habitats d'intérêt communautaires • Maintien d'une ripisylve de qualité
Enjeux PI	ZA d'Ayros-Arbouix, de Préchac et d'Argelès-Gazost
Réalisation	Régie (32 jours)
Budget	26 000.00 € TTC



📷 Gave de Pau

CHASSONS LES DÉCHETS QUI NOUS GAVENT

SAMEDI 5 MARS

Opération citoyenne de ramassage des déchets
sur les berges du Gave de Pau



Gestion des déchets

Les crues du Gave de Pau de décembre 2021 et janvier 2022 ont de nouveau remobilisé de nombreux déchets de l'ancienne décharge de Beaucens, enfouis dans les matériaux. Après une forte mobilisation des bénévoles à l'appel de la journée citoyenne du 5 mars 2022, la société les « Gaves Sauvages » en tant que prestataire du PLVG a eu une mission de ramassage des déchets le long des berges du Gave de Pau. Cette mission s'est étalée sur plusieurs mois du Pont de Tilhos à Argelès-Gazost jusqu'au Pont de Grottes à Saint-Pé-de-Bigorre, soit 25 km.

Secteur torrentiel

Gave de Pau, commune de Luz Saint Sauveur

Test de végétalisation d'enrochements sur 50 ml soit 200 m²

Enjeux GeMA	Créer un ripisylve de qualité sur un substrat minéral et limiter la propagation des EEE
Enjeux PI	Entretien des enrochements et limiter l'implantation d'espèces indésirables (EEE, frênes, peupliers)
Réalisation	Régie/entreprise
Budget	7 359 € TTC



Saule Eleagnos



Végétalisation d'enrochement

Gave d'Azun, commune d'Aucun

Végétalisation de berges en génie végétal (150 pieux vivants de saules blancs, 650 plançons de saules eleagnos, 34 ml d'épis)

Enjeux GeMA	Berge érodée et envahie par EEE > restaurer une ripisylve de qualité et lutter contre les EEE
Enjeux PI	Néant
Réalisation	Régie (deux semaines de travail fourniture et pose)
Budget	10 920 € TTC



Génie végétal



Génie végétal

Natura 2000

Site "Gaves de Pau & de Cauterets"

Zoom sur les ponts du site, à la recherche des Chauves-souris

Pourquoi une étude des Chauves-souris sur le site ?

Suivant les espèces et les saisons, les Chauves-souris occupent différents types de gîtes : arbres, cavités souterraines, ou constructions humaines. Les ponts font partie des ouvrages d'art parfois utilisés par les Chauves-souris pour se loger, notamment lorsqu'ils sont situés au-dessus de l'eau. Ils peuvent être occupés tout au long de l'année et par plusieurs espèces différentes simultanément. Elles gîtent dans les micro-habitats disponibles dans le pont : corniches, disjointements, fissures, joints de dilatation, piliers creux, barbacanes, anciens drains partiellement obstrués... Les dimensions minimales d'une cavité favorable sont une ouverture de 1 cm de large et une profondeur de 10 cm de long.

L'ensemble des Chauves-souris en France est protégé. Certaines sont désignées d'intérêt communautaire, c'est-à-dire qu'elles sont en danger, vulnérables, rares ou endémiques et qu'elles figurent à l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore 92/43/CEE, base du réseau Natura 2000 en Europe.

Etat des connaissances ...

Lors de l'état des lieux initial du site Natura 2000 en 2008, la bibliographie a permis de renseigner 7 espèces de Chauves-souris d'intérêt communautaire.

En 2020, le PLVG a réalisé une étude sur la favorabilité des habitats vis-à-vis des espèces sensibles du site. Cette dernière a permis de mettre en évidence la présence de 16 ponts entre Saint-Pé-de-Bigorre et Argelès-Gazost potentiellement favorable à l'accueil de Chauves-souris.

Approfondissement des connaissances en 2022

Hélène DUPUY, chiroptérologue, a expertisé les 16 ponts durant la période estivale afin de détecter l'occurrence de Chauves-souris. Les inventaires ont été réalisés à vue, avec des détecteurs ultrasons et des enregistreurs automatiques.

Sur les 16 ponts, 14 sont favorables à l'accueil de Chauves-souris et sur 9 des ponts, la présence de Chauves-souris est avérée. 12 espèces différentes ont été recensées dont 5 utilisent les ponts comme gîte estivale.

L'objectif de cette étude est d'accroître les connaissances sur ce taxon et leur utilisation des ponts afin de les préserver au mieux lors des travaux d'entretien. La prochaine étape à mener par le PLVG est donc de sensibiliser les gestionnaires/propriétaires de ponts afin d'améliorer la prise en compte des Chauves-souris lors des travaux. Suites en 2023 ...



📷 Murin de Daubenton dans une corniche



📷 Murin à oreilles échancrées dans une ancienne réservation



📷 Pont présentant des micro-habitats favorables aux Chauves-souris

Site "Tourbière et lac de Lourdes"

Pour conserver les richesses du site : une intervention de l'Homme est indispensable

Sur la tourbière de Lourdes une menace pèse.

La dynamique des ligneux sur le site est très importante : elle tend à « fermer » le milieu et entraîne ainsi la dégradation d'habitats d'intérêt communautaire et d'espèces associées tel que le fragile Fadet des Laïches.

Pour lutter contre la fermeture du milieu et donc le développement des ligneux : différentes actions en divers points de la tourbière sont menées.

Ces actions de gestion sont réalisées dans le cadre de contrats Natura 2000 qui sont établis entre l'État et toute personne physique ou morale, publique ou privée, propriétaire ou ayant droit, sur des terrains inclus dans un site Natura 2000.

Sur la tourbière de Lourdes, deux contrats étaient effectifs entre 2021 et 2022 : l'un, porté par le CEN Occitanie, concerne la partie nord-est du site, l'autre, porté par l'AREMIP, concerne la partie centrale.

La gestion du site est réévaluée annuellement à l'issue d'échanges avec les partenaires de la tourbière, animés par la chargée de mission Natura 2000 du PLVG.

Qu'est-ce qu'un ligneux ?

Un ligneux est un arbre/ arbuste dont les tiges/troncs ne fanent pas en période hivernale.

Sur la tourbière de Lourdes, on retrouve de la Bourdaine, de l'Aulne, du Bouleau, du Saule ...





Réfection du ponton d'accès aux animaux sur la tourbière afin de faciliter leur entrée et améliorer la libre circulation de l'eau sur le site. Pour ce faire, du platelage en douglas repose sur des pieux d'acacia de 3 mètres et sur des buses.

Tire sève sur 963 m² d'aulnaie marécageuse. Cette opération a pour but de supprimer le houppier de l'arbre, le couper à hauteur d'homme et l'affaiblir petit à petit. Des Aulnes glutineux et Bourdaines ont été traités



Action de débroussaillage manuel pour rouvrir, en complément du pâturage, le milieu, conserver les habitats d'intérêt communautaire et le rendre davantage favorable au Fadet des Laïches qui n'est plus observé sur la zone depuis 2018.



Pâturage de 7 bovins de race Highland écossaises, spécialistes des zones humides, afin d'entretenir / rouvrir la partie nord-est de la tourbière.



Pâturage de 3 bovins et 4 équins - chevaux barthais et vaches lourdaises - sur la partie centrale afin d'entretenir le milieu et contenir les ligneux.



Pâturage caprin (21 chèvres) avec pour objectif la réouverture d'une zone favorable au Fadet des Laïche, à ce jour envahie par la Marisque.



L'Atelier Chantier d'Insertion (A.C.I.) du PLVG

Une mission sociale

Nous avons pour mission d'assurer l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

La mise en situation de production collective (entretien des espaces naturels) favorise une (re)mobilisation personnelle et professionnelle, une découverte des métiers, un (ré)apprentissage à la vie professionnelle, permettant une approche du marché de l'emploi par les salariés en transition professionnelle.

L'ACI assure donc un encadrement technique et un accompagnement socioprofessionnel adapté à la situation de chaque personne.

Les salariés en transition professionnelle

Peuvent être embauchées par un Atelier et Chantier d'Insertion, selon la définition légale, « toutes personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières » notamment les jeunes en grande difficulté / les bénéficiaires de minima sociaux / les demandeurs d'emploi de longue durée / les travailleurs reconnus handicapés...

Les personnes embauchées en début de parcours sont souvent très éloignées de l'emploi.

Le contrat de travail

Les salariés sont recrutés sur des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI), de 26h00 hebdomadaire, d'une durée maximale de 24 mois.

Les ressources financières

L'ACI est conventionné par l'Etat.

A ce titre, l'embauche des personnes en insertion par les ACI ouvre droit à une aide financière.

Le Conseil Départemental abonde, lui aussi, à cette aide au poste.

Les autres ressources proviennent des prestations réalisées dans le cadre des activités (chantiers) développées dont un marché d'insertion de 3000h avec le CD65 concernant le fauchage manuel de bords de route.



Focus

Les PMSMP (Périodes de Mises en Situation Professionnelle)



L'A.C.I. en 2022

23 personnes dont
12 bénéficiaires du RSA

100 % des personnes accueillies
ont un niveau scolaire inférieur au CAP / BEP

L'âge moyen est de **38,5 ans** :
le plus jeune = 19 ans et le plus âgé = 57 ans

Les heures de travail sur chantiers
représentent **7,63 ETP**
(Emploi Temps Plein) soit **13 892** heures
sur l'année

Ce sont **1051** heures d'actions collectives
proposées en plus du travail sur le terrain
(ateliers divers animés par la Chargée
d'Insertion Professionnelle, des visites
d'entreprises et/ou rencontres avec des
professionnels, de la formation technique et
professionnelle en interne...) soit une moyenne
de 50h d'actions d'insertion professionnelle
suivies par les salariés.

Dans le cadre de l'accompagnement, les salariés en transition professionnelle peuvent s'inscrire dans une démarche proactive et bénéficier de périodes de mises en situation professionnelle (PMSMP), l'équivalent de stages en entreprises.

D'une durée de 35 à 70 heures, les PMSMP permettent de se confronter à des situations réelles.

1218h

(+50% par rapport à 2021)

18 PMSMP

(+29% par rapport à 2021)

9 PMSMP

pour découvrir un métier
ou un secteur d'activité

9 PMSMP

pour confirmer un projet
professionnel

18 entreprises d'accueil

(+50% par rapport à 2021)





Contrôle des dispositifs et budget

En 2022, 325 contrôles ont été réalisés dont 188 concernent l'existant, c'est-à-dire le contrôle de bon fonctionnement. Ce chiffre est en baisse par rapport aux autres années (389 en 2021 et 332 en 2020) du fait du départ d'un technicien et des difficultés de recrutement. Cette situation amène à clôturer l'exercice avec un déficit de 14 493 € qui sera à rattraper en 2023.

Service entretien

Le SPANC a un rôle d'intermédiaire entre l'entreprise et l'utilisateur pour l'entretien des dispositifs d'assainissement. Le SPANC paye l'entreprise et refacture à l'utilisateur en ajoutant 10€ de frais de gestion par vidange.

En 2022, 44 vidanges ont été réalisées (54 en 2021 et 39 en 2020). Le marché entretien est arrivé à échéance et sera relancé début 2023 afin de poursuivre cette mission.

Réhabilitation de l'Auberge du Maillet sur la commune de Gavarnie-Gèdre.

L'auberge du Maillet, située au pied du cirque de Troumouse à 1837 m d'altitude, à quelques mètres de la zone cœur du Parc National des Pyrénées, a fait l'objet de travaux de rénovation par la commune de Gavarnie-Gèdre qui en est propriétaire. Cet établissement peut recevoir jusqu'à 45 personnes la nuit avec une offre de restauration-bar. L'auberge est située au départ des randonnées vers le cirque de Troumouse avec une très forte fréquentation pendant les mois de juillet et août.

Le dispositif d'assainissement a été mis en conformité à l'automne 2022. Il est dimensionné pour 60 équivalent-habitants (potentiel de nuitées et de repas). Le choix technique a été porté sur une filière traditionnelle de type filtre à sable vertical non drainé de 270 m² accompagné d'une fosse toutes eaux en béton de 30 000 litres et d'un bac à graisse de 1 000 litres pour le prétraitement des eaux de cuisine. Une attention particulière a été apportée sur l'intégration paysagère des ouvrages avec une renaturation de la zone ayant fait l'objet des terrassements.



 Pendant travaux



 Après travaux



Prévention des inondations





Bilan PAPI 2015-2021

Le PLVG porte depuis la fin d'année 2015 l'animation et la mise en œuvre du PAPI Gave de Pau amont. Son rôle est d'animer et de coordonner toutes les actions dans l'objectif d'une mise en œuvre cohérente de la stratégie de réduction de vulnérabilité du territoire avec les partenaires financiers que sont l'Etat, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Conseil Régional Occitanie.

Les actions du PAPI doivent répondre à l'ensemble de ces axes :

- Axe 0 : Animation et mise en œuvre du PAPI
- Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque inondation
- Axe 2 : Surveillance et prévision des inondations
- Axe 3 : Gestion de crise
- Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Axe 6 : Ralentissement dynamique des écoulements
- Axe 7 : Gestion des ouvrages hydrauliques

Taux d'avancement des actions du PAPI

L'année 2022 a permis de dresser le bilan du 1er programme d'actions de prévention des inondations et d'organiser la concertation autour des objectifs du futur Programme d'Etudes Préalables (PEP).

Sur les 53 actions initialement prévues, en 2022, 32% des actions ont été réalisées, 40% sont en cours et 28% ne pourront être finalisées ou démarrées dans ce programme. Les actions en cours ont été prolongées jusqu'à fin 2024.



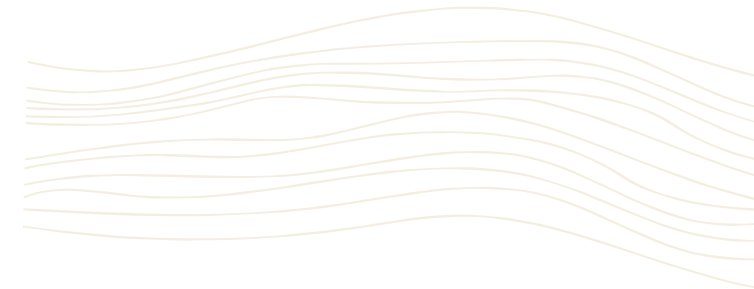
Sur le plan financier :

	Montant dépenses				Montant recettes			
	PRÉVU INITIAL	ENGAGE FINAL	FACTURE	TAUX	TOTAL	PERCU	TAUX D'AVANCEMENT	TAUX SUB
AXE 0	448 000.00 €	482 862.31 €	482 862.31 €	100%	362 096.00 €	354 577.93 €	98%	73%
AXE 1	1 223 200.00 €	920 624.44 €	809 376.58 €	88%	858 019.40 €	546 676.68 €	64%	70%
AXE 2	87 000.00 €	69 677.50 €	68 303.98 €	98%	57 250.00 €	24 143.27 €	42%	35%
AXE 3	264 000.00 €	14 000.00 €	14 000.00 €	100%	- €	- €	-	0%
AXE 4	144 000.00 €	332 422.00 €	332 422.00 €	100%	332 422.00 €	332 422.00 €	100%	100%
AXE 5	1 070 000.00 €	4 086 324.26 €	4 004 074.26 €	98%	4 041 824.26 €	4 000 699.26 €	99%	100%
AXE 6	14 218 009.00 €	11 921 165.75 €	9 284 874.98 €	78%	5 810 070.40 €	4 842 323.83 €	53%	52%
AXE 7	684 000.00 €	193 418.69 €	162 812.36 €	84%	243 000.00 €	60 353.92 €	24%	37%
TOTAL	18 138 209.00 €	18 020 494.69 €	15 158 726.47 €	84%	11 704 682.06 €	10 179 196.89 €	69%	67%
TOTAL avec acquisition prévisionnelle (Book)		14 829 170.69 €	11 967 402.21 €	81%	8 513 357.80 €	6 987 872.63 €	82%	58%

Le coût d'acquisition des biens vulnérables aux crues torrentielles à 100% par le fonds Barnier géré par les services de l'Etat représente un montant de 3.99M€. Ce qui explique la différence importante entre le montant prévu initial et le montant dépensé final au niveau de l'axe 5.

Pour éviter au syndicat de rivière de creuser sa dette, et suite au travail mené pour clarifier le cadre de la compétence GEMAPI, les élus du PLVG ont décidé de prioriser certaines actions.

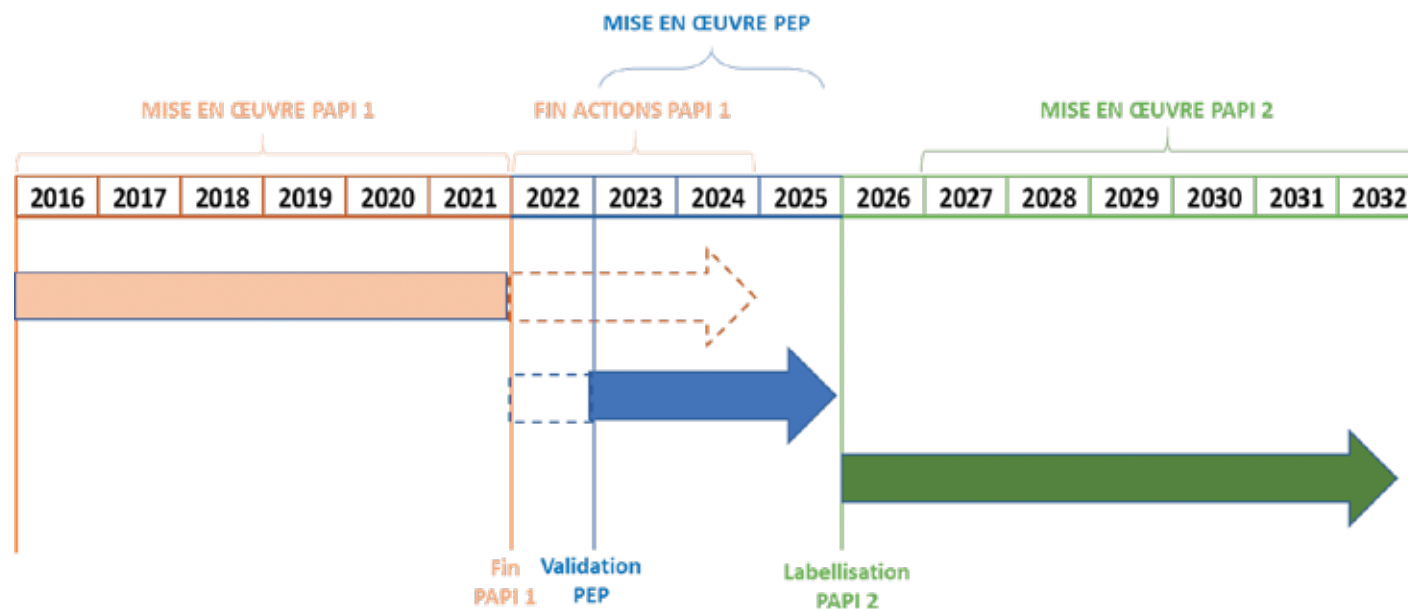
Ainsi, le montant engagé entre 2022 et 2023 a été réduit de 2.1 M€ (montant global) et concerne à 95% les actions de l'axe 6 relatif aux études préalables et aux travaux.





PEP 2022-2025

Le PEP a pour objectif de poursuivre et de développer les actions de communication et de sensibilisation et de préparer le programme de travaux du deuxième PAPI. Il sera mis en œuvre sur la période 2023-2025. Le contenu du PEP a été présenté en comité de pilotage le 31 mars 2023. Il compte 23 actions pour un montant total de 2.5 M€ dont 560 k€ de reste à charge pour le PLVG et 300 k€ pour les communes concernées.



En parallèle de ce programme d'actions dans le cadre de la directive Européenne, sera mise en place la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) du Territoire à Risque Inondation important (TRI) de Lourdes.

Etudes menées en 2022

Régularisation du système d'endiguement du Riu Gros à Geu

Lancée au printemps 2021 en vue d'assurer la régularisation de l'ouvrage au titre du décret du 12 mai 2015 complété des décrets n°2019-895 et 896 du 28 août 2019, l'étude de dangers du système d'endiguement du Riu Gros a d'ores et déjà permis de réaliser plusieurs attendus réglementaires :

- Diagnostic approfondi des ouvrages
- Visite Technique Approfondie (VTA)
- Modélisations hydrauliques
- Scénarios de venues d'eau
- Etudes géotechniques

Les investigations géotechniques ont eu lieu en octobre 2022.

Ce système d'endiguement protège une partie du village de Geu contre les crues du Riu Gros en dérivant les eaux vers des parcelles agricoles. En 2023, le PLVG se penchera sur le volet des servitudes foncières et déposera sa demande de régularisation simplifiée auprès du service instructeur.

BUDGET

- Etude de dangers : 41 260 € HT
- Etudes géotechniques : 15 430 € HT
- Mission topographique : 7 380 € HT
- Financement : 70% (Etat 50%, Région 20%)



Régularisation du système d'endiguement du gave de Cauterets sur les communes de Pierrefitte-Nestalas et de Soulom

Le système d'endiguement de ces deux communes concerne le cône de déjection du gave de Cauterets. Un bureau d'études a été missionné par le PLVG pour classer ce système et pour définir le programme des travaux afin d'améliorer le système de protection en place au titre du décret du 12 mai 2015 complété des décrets n°2019-895 et 896 du 28 août 2019.

Le dossier réglementaire avec étude de dangers et programme de travaux non substantiels a été déposé en août 2022. Ce dossier comprend les éléments suivants : dossier loi sur l'eau avec, entre autres, l'étude de danger et la note décrivant l'organisation mise en place, l'enquête parcellaire pour instauration des servitudes d'accès aux ouvrages, la déclaration d'intérêt général pour la réalisation des travaux. A noter que la prochaine Visite Technique Approfondie (VTA) de l'ouvrage aura lieu en 2024.

CHIFFRES CLÉS

- Linéaire d'ouvrage : 3,5 km dont 1.2 km de digues
- Montant global de l'opération : 180 000€ HT
- Subventions : Etat 50 %, Région 12 %



Etude Voie Verte

A l'issue du diagnostic, 3 secteurs se dégagent où la voie verte pourrait jouer un rôle de protection contre les crues :

- Secteur A : plaine de Saint-Savin entre Pierrefitte et Lau-Balagnas
- Secteur B : plaine de Boô-Silhen
- Secteur C : plaine de Geu et de Ger

Suite aux conclusions des études hydrauliques et géotechniques, les orientations suivantes ont été retenues :

- Secteur A : préférer les mesures de réduction de vulnérabilité sur le bâti plutôt qu'une protection collective
- Secteur B : renvoyer les écoulements en provenance de l'amont rive droite du pont de fer qui inonde le bourg de Boô-Silhen vers le Saint-Pastous ou la zone d'expansion du gave de Pau entre la voie verte et le gave
- Secteur C : étudier l'enlèvement de 100 000 m³ de matériaux du lit mineur du gave au droit de la commune de Ger ; compte tenu des conclusions de l'étude présentées au maire de Ger en décembre 2022, il a été convenu que cette solution était à abandonner. Les travaux de reconnexion des bras prévus au PPG sur le secteur de Ger et les diagnostics de vulnérabilité initiés en 2019 sont à poursuivre.

MONTANT GLOBAL DE L'ÉTUDE

- Tranche ferme : 168 625 € HT
- Etudes géotechniques : 31 115 € HT
- Programme topographique : 56 660 € HT
- Etude de faisabilité et définition du programme : 26 600 € HT
- TOTAL : 283 000 € HT
- Financement : 80% (Etat 32.5%, AEAG 32.5%, Région 15%), 20% PLVG





O2H

Ce projet d'observatoire hydromorphologique lancé en 2019 avec EDF, OGOXE et TETRAEDRE, vise à mieux appréhender la dynamique sédimentaire sur le bassin versant du Gave de Pau amont.

La crue de janvier 2022 a permis d'observer les conditions de mise en mouvement des matériaux au moyen des stations hydrologiques et sédimentaires installées de part et d'autre du Lac des gaves, mais également grâce aux galets « connectés » équipés de traceurs RFID.

Les résultats préliminaires fin 2022 tendent à démontrer que :

- Les apports [2020-2022] sont limités depuis les Gaves de Gavarnie et de Cauterets, ce qui tend à souligner un tarissement progressif des flux sédimentaires post-crue 2013.
- Il existe une forte influence des stocks de sédiments proches (Soulom, Villelongue) sur le flux entrant dans le Lac des gaves
- le transit sédimentaire est très réduit à travers le lac des Gaves ce qui explique les érosions et dégradations du milieu observées à l'aval. Cette observation est confirmée par le suivi des traceurs RFID qui tend à démontrer un stockage des particules au pied du seuil de Beaucens, où la rupture de pente est marquée.

Faute d'événements hydrologiques suffisants permettant de capitaliser des données intéressantes, ce projet a été prolongé jusqu'en 2023. Cette dernière année visera notamment à réaliser un film de sensibilisation à l'hydromorphologie et à définir un protocole de suivi allégé dans le cadre de l'observatoire long terme qui sera constitué à l'issue du projet :

- Tournée sur différents points du bassin versant afin de récolter des informations qualitatives sur 26 points d'observation définis
- Utilisation du drone pour la prise d'images aériennes (orthophotos)
- Utilisation du GPS pour la mesure topographique

BUDGET

- Budget global de 500 000 euros (tous partenaires confondus)

- Budget PLVG de 91 000 € HT financés à 80 % (Agence de l'eau Adour Garonne 70%, Région 10%)



Clavanté-Concé

L'étude de faisabilité de la solution de délocalisation des enjeux, de renaturation du Gave et de protection du secteur de Clavanté-Concé à Cauterets a pris du retard par rapport au planning prévisionnel et va redémarrer en septembre 2023. Un volet important de concertation est prévu pour recenser les attentes et les besoins des riverains.

Les conclusions seront connues dans le courant de l'année 2024 et cette solution sera alors comparée aux autres solutions d'aménagement envisageables.

Le choix sur la solution à retenir sera fait en fin d'année 2024, en particulier selon des critères économiques (coûts d'investissement et coûts d'entretien), environnementaux et de prévention des inondations.

En complément, un travail d'amélioration continue de la gestion de l'alerte en cas de crue est réalisé entre le PLVG et la commune de Cauterets :

- à partir des données de hauteurs d'eau du Gave à la station du PLVG de Tournaro (amont du pont de Fanlou),
- et en formalisant les consignes opérationnelles du plan communal de sauvegarde (PCS) en cas de crue, de façon à informer les riverains, et si nécessaire à fermer la route et à mettre en sécurité les personnes.

BUDGET

- Etude de délocalisation : 150 000 € HT

- Financement : 80% (Etat 50%, AEAG 15%, Région 15%), 20% PLVG et commune de Cauterets



Prévention des inondations à Lourdes

La prévention des inondations à Lourdes est un sujet complexe qui nécessite une analyse spécifique qui se décline de la façon suivante :

- Une expertise complète des solutions dites « collectives » (aménagement du Gave de Pau visant à abaisser l'aléa inondation avec un financement par les pouvoirs publics) : étude réalisée en régie (interne au PLVG) par un ingénieur hydraulicien, avec le double objectif :

- Protection contre les inondations,
- Aménagement des berges et de l'espace public (urbanisme),

- Une expertise des bâtiments exposés au risque d'inondation et la recherche de solutions dites « individuelles » (protection à l'échelle du bâtiment) : étude réalisée par une architecte spécialisée dans les risques.

En 2022, des relevés bathymétriques du fond du lit du Gave ont été réalisés et des échelles de suivi des niveaux de crue ont été posées à la traversée de Lourdes.

Les expertises seront achevées à l'été 2023 et leur synthèse sera présentée aux élus à l'automne 2023, de façon à arrêter un choix sur la stratégie de prévention des inondations à Lourdes fin 2023 / début 2024.

BUDGET

- Relevés bathymétriques et pose d'échelles de crue : 16 300 € HT (50% Etat, 20% Région, 30% PLVG)
- Etude hydraulique des solutions collectives : réalisée en régie
- Etude des protections individuelles : 13 500 € HT (50% Etat, 20% Région, 15% PLVG, 15% Lourdes)



Travaux service PI

Travaux de protection sur le Bernazau à Sassis

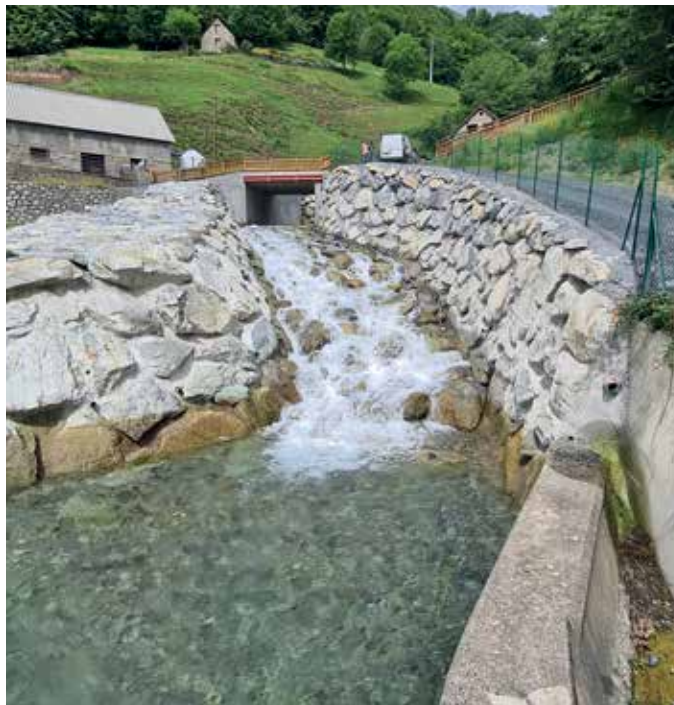
La première phase des travaux de protection du torrent du Bernazau sur la commune de Sassis a porté sur la création d'une digue en enrochements bétonnés, l'élargissement du cours d'eau et des protections de berges achevés en fin d'année 2022.

La seconde et dernière phase de travaux se déroulera à l'automne 2023 et conduira à l'achèvement du futur système d'endiguement du Bernazau.

Les ouvrages réalisés permettront de protéger une partie de la commune de Sassis contre les inondations du Bernazau.

BUDGET

- Maîtrise d'œuvre opérationnelle : 94 320 € HT
- Montant total des travaux : 794 050 € HT
- Financement : 40% Etat calamité, 40% Etat PAPI, 20% PLVG



Maîtrise d'œuvre pour la réouverture du Souët

Dans le cadre du projet de réouverture du cours d'eau le Souët à la traversée de Gaillagos, des sondages géotechniques de reconnaissance des sols et des essais en laboratoire ont été effectués en 2022.

La mission de maîtrise d'œuvre pour la conception de l'Avant-projet (AVP) va se poursuivre en 2023 en prenant en compte les résultats de la mission géotechnique G2-AVP.

Cette opération s'intègre dans un projet global de la commune de Gaillagos de mise en valeur du cours d'eau et de son patrimoine (ancien moulin) avec un cheminement prévu en bords de cours d'eau. Le CAUE a la charge de l'approche patrimoniale et paysagère.

BUDGET

- Budget travaux : 850 000 € HT
- Budget Moe : 66 150 € HT
- Budget étude géotechnique : 38 510 € HT
- Financement : Agence de l'Eau (70%), PLVG et commune de Gaillagos (30 %)





Travaux post-crues

Crues du 9 et 10 décembre 2021 - Ruisseau du Riu Gros à Geu

RAPPEL DU CONTEXTE

Un épisode pluvieux survenu les 9 et 10 décembre 2021, conjugué à la fonte nivale, a entraîné une réaction importante du Riu Gros. Les cumuls de précipitations observés, de l'ordre de 222mm en 72h dont 182mm en 48h, faisaient suite à un début décembre particulièrement arrosé (plus de 300mm sur la première décade).

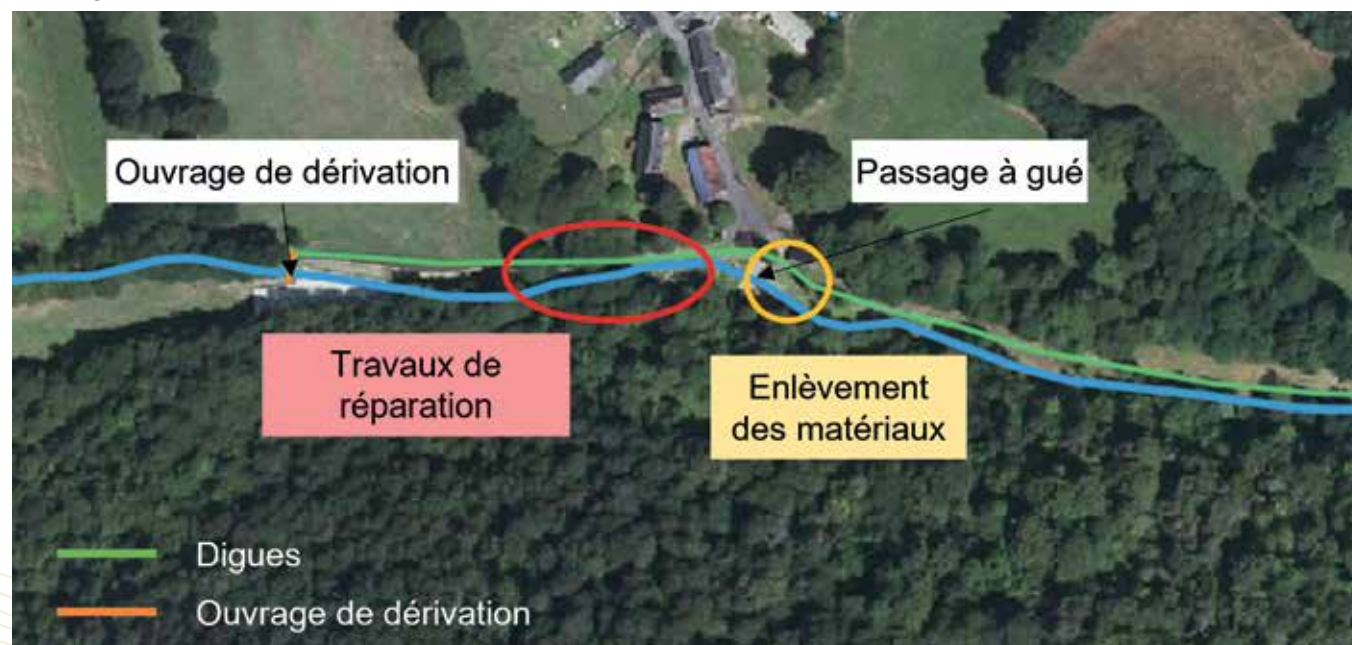
Si le système de protection a bien fonctionné, permettant ainsi d'éviter l'inondation du village, certains ouvrages avaient subi quelques dommages.

NATURE DES DÉSORDRES

Certains enrochements ont ainsi été déstabilisés sur le tronçon situé entre le passage à gué et l'ouvrage de dérivation (cf. plan ci-dessus). Le linéaire concerné par la dégradation des enrochements en pied de risberme côté lit mineur était de 15 m. Par ailleurs, des matériaux s'étaient accumulés à l'amont du passage à gué et dans les buses de l'ouvrage, limitant la capacité des ouvertures sous le tablier. Les atterrissements constituaient limitaient la section hydraulique de la zone qui constitue un point bas du système de protection.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

- La réparation des enrochements déstabilisés sur un linéaire de 15 m.
- L'enlèvement de 30 m³ de matériaux au droit du passage à gué et en amont de la vanne de régulation de débit sur l'ouvrage de dérivation. Leur réinjection en rive droite du Gave de Pau au droit des sailhets de Geu



📷 *Enrochement endommagé avant travaux*



📷 *Enrochement après travaux*

RESPECT DES MILIEUX AQUATIQUES

Durant toute la phase de travaux, la continuité piscicole a été assurée. Ainsi, les poissons avaient possibilité de fuite en amont et aval, la pelle mécanique laissant un libre écoulement lors de la reprise de l'enrochement. L'enlèvement des matériaux a été réalisé sur des périodes brèves, limitant ainsi la turbidité. L'ensemble des matériaux ont été réinjectés sur des secteurs du gave de Pau favorables à leur reprise.



📷 Zone d'enlèvement des matériaux avant travaux



📷 Zone d'enlèvement des matériaux après travaux



📷 Buses du passage à gué dégravées



📷 Enlèvement des blocs en amont de l'ouvrage de dérivation

Entretien des ouvrages du PLVG

RAPPEL D'OBJECTIFS

Les systèmes d'endiguement gérés par le PLVG nécessitent des interventions d'entretien régulier afin d'assurer leur bon fonctionnement lors d'un événement majeur. Pour cela, la régie du PLVG assure cette mission et procède aux coupes et abattages nécessaires.



📷 Taille d'arbres penchés juste en amont du système de dérivation de Geu



Crues du 9 et 10 décembre 2021 - Ruisseau du Saint Pastous à Boo-Silhen

NATURE DES DÉSORDRES

Les fortes précipitations des 9 et 10 décembre 2021 (environ 170 mm en 48 heures) et l'état de saturation des sols dû à la pluviométrie des 15 jours précédents (environ 170 mm du 23 novembre au 9 décembre 2021) ont occasionné une crue du torrent du Saint Pastous les 9 et 10 décembre 2021.

En particulier, au lieu-dit « le Bouic » en amont du pont de la D100a (route Asmets), l'encombrement total du lit mineur du Saint Pastous a entraîné son débordement dans les prairies puis vers les routes et les habitations. Le Saint Pastous ne circulait plus dans son lit principal.

En effet, des matériaux se sont déposés en amont du pont de la D100a sur environ 230 ML et ont dû être évacués pour redonner au Saint Pastous une capacité d'écoulement suffisante. Dans la traversée du village, des obstacles, types anciens poteaux téléphoniques, disposés en travers du lit mineur, ont entraîné un blocage des matériaux avec un engraissement localisé du lit. Leur retrait a contribué à un meilleur fonctionnement du transit sédimentaire.

JUSTIFICATION DE L'URGENCE

Les travaux d'enlèvement des matériaux ont été réalisés au plus tôt et en tout état de cause avant une prochaine montée des eaux afin de protéger les personnes et les biens en rive droite en aval du pont ainsi qu'au centre du village.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

Les travaux ont consisté à enlever environ 280 M3 de matériaux et à les déposer en bordure du Gave de Pau au lieu-dit Lanne Debat pour réinjection retard. Il a également été procédé à l'enlèvement de 2 vieux poteaux téléphoniques en béton dans le centre du village. Les travaux d'enlèvement des matériaux pouvant être réalisés à partir de la berge en rive droite et gauche, aucune machine n'a été amenée à circuler dans le lit du ruisseau. Un bassin de décantation a été réalisé à l'aval des travaux afin de limiter la diffusion des matières mises en suspension. Ci-dessous, une photo montrant le secteur où les matériaux se sont accumulés.

GESTION DES MATÉRIAUX

L'ensemble des matériaux ont été réinjectés sur des secteurs du gave de Pau favorables à leur reprise.

QUARTIER D'HABITATION À L'AVAL



📷 Ecoulement du Saint Pastous en amont du pont de la D100a dans la prairie hors de son lit mineur



📷 Débordement hors du lit du Saint Pastous en rive droite et gauche.

**LIT PRINCIPAL
DU SAINT PASTOUS**



PONT D100A

📷 Matériaux à retirer du fond du lit du Saint Pastous en amont du pont de la D100a



📷 Lit mineur du Saint Pastous totalement encombré de matériaux.



📷 Travaux de préparation des équipes du PLVG avant les travaux de dégravement



📷 Dégravement du lit principal pour rétablir l'écoulement des eaux



📷 Zone de réinjection des matériaux issus de l'enlèvement. Cette zone est soumise à l'érosion, située en extrados du Gave de Pau. C'est un secteur très actif en période de hautes eaux.



Accompagnement des communes et des privés

Le PLVG accompagne les collectivités et les privés dans leur projet de réalisation de travaux en cours d'eau.

Cet accompagnement technique et réglementaire est assuré par Michaël SANSAS référent ouvrage au sein du service PI du PLVG pour aider à trouver des solutions adaptées aux différentes problématiques rencontrées et élaborer les dossiers réglementaires.

Ce fut le cas sur :

- les communes de Juncalas, Arrens-Marsous et Ourdis-Cotdoussan pour la réalisation de protections de berges type enrochement libre
- La commune d'Agos-Vidalos pour la reprise d'un passage de cours d'eau



📷 Travaux de renfort de berge sur le Neez pour la commune de Juncalas



📷 Enrochement d'un propriétaire privé sur Juncalas



📷 Travaux de mise en place d'un passage cadre sur le ruisseau des Moulins à Agos-Vidalos en remplacement de l'ancien pont détruit à la suite des inondations de décembre 2021 et janvier 2022.



📷 Travaux de renfort de berge sur le Louey pour la commune d'Ourdis-Cotdoussan



📷 Enrochement sur le ruisseau du Hoo à Arrens-Marsous



Développement du territoire



Politiques contractuelles

Politiques contractuelles

2022 : une année de changement

En tant que PETR, le PLVG a été jusqu'en 2022 un partenaire privilégié des financeurs publics que sont l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

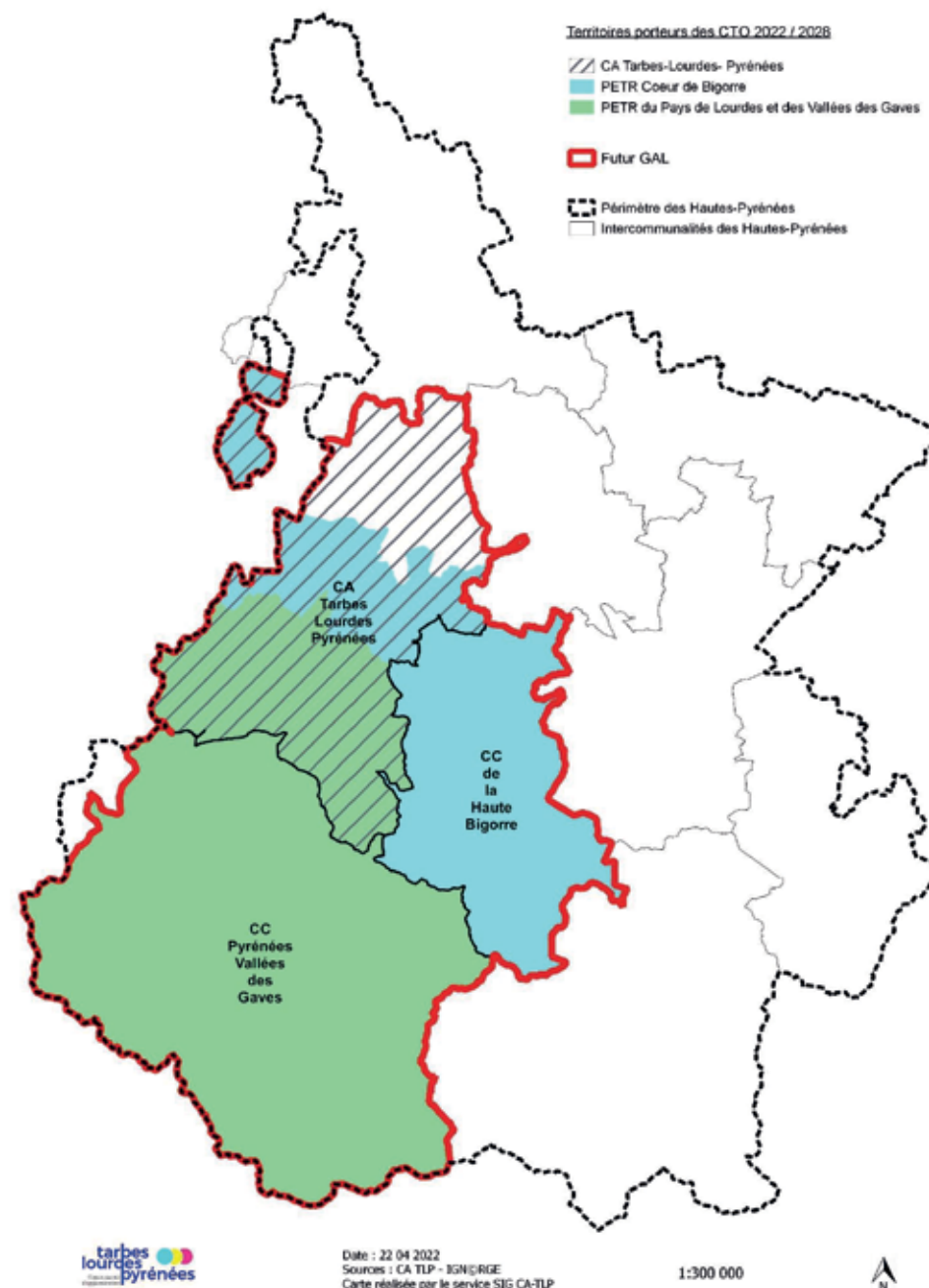
En effet, le PLVG a été l'animateur de différents contrats signés avec ces partenaires pour favoriser le financement de projets structurants (jusqu'à 70 ou 80% d'aides publiques) pour le développement du territoire.

Avec l'arrivée des nouveaux contrats et des nouveaux périmètres géographiques attendus par la Région, le territoire a choisi de créer un nouveau PETR englobant la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves et la Communauté de Communes Haute Bigorre (en rouge sur la carte). C'est dans ce cadre que le PLVG ne sera plus PETR à compter de 2023.

Dans l'attente de la création de ce nouveau PETR « Plaines et Vallées de Bigorre », le PLVG a été garant de la préparation des différents contrats qui seront animés par le futur PETR :

- Dépôt de la candidature et construction de la stratégie LEADER
- Dépôt de la candidature du programme régional FEDER-FSE pour « promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources »
- Animation de la première année du contrat Territorial Occitanie 2022-2028, en collaboration avec la CCPVG.

Le futur GAL : structuration territoriale actuelle et lien avec les CTO 2022 / 2028



Politiques contractuelles

Contrat Territorial Occitanie (CTO)

Un nouveau CTO a été défini par la Région pour la période 2022-2028.

Pour la Région, il s'agit de mobiliser, dans le cadre d'un partenariat local (ici sur la vallée des gaves), des dispositifs et moyens financiers ayant pour objectifs de structurer le territoire et d'agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi.

S'agissant d'une année transitoire, la mise en œuvre de la démarche contractuelle Région-PETR s'est traduite en 2022 par une coordination avec les partenaires signataires et cofinanceurs.

Des échanges techniques ont eu lieu au fil de l'eau et selon les besoins.

L'année 2022 a ainsi été marquée par le lancement d'un dialogue territorial en vue de l'élaboration des nouveaux Contrats Territoriaux Occitanie 2022-2028.

La trame de ce nouveau contrat a été transmise en juillet 2022 par les services de la Région aux territoires.

Sur le territoire du PLVG, le CTO « Pyrénées Vallées des Gaves » n'étant pas encore approuvé, le travail de mise en œuvre des axes stratégiques de développement du territoire, durant l'année 2022, s'est traduit par l'accompagnement des projets structurants selon les priorités définies dans le projet de territoire et des échanges bilatéraux avec les services de la Région sur la future organisation territoriale de ces contrats.

Tout au long de l'année, le PLVG accompagne les porteurs de projets pour les aider dans le montage de leur projet : réunions préparatoires, aide sur le montage des plans de financement, aide technique et méthodologique, participation aux comités de pilotage, etc.

En 2022, plusieurs porteurs de projets ont ainsi été conseillés en vue d'une inscription de leur projet dans le programme opérationnel 2022-2023 du futur CTO, qui sera présenté en 2023.



Nouveaux contacts

PETR Plaines et Vallées de Bigorre :

Pour le territoire CCPVG : Nathan VIOT 05 82 68 00 26

Pour le territoire CATLP : Anne Sophie ROBIN 05 62 41 46 03

Pour le territoire CCHB ; Céline FUSTIER 05 62 95 08 05

Programme LEADER

GAL Plaines et Vallées de Bigorre – Bilan 2022

LEADER est un programme européen, conduit par une entité appelée Groupe d'Action Locale (GAL), qui vise à soutenir des projets de développement en zone rurale.

LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural). L'Europe confie aux acteurs locaux regroupés dans ces GAL une enveloppe pour cofinancer des projets publics ou privés favorisant le développement de zones rurales dans le respect de la stratégie locale de développement du territoire et des procédures nationales et européennes.

Pour le programme 2014-2022, le GAL Plaines et Vallées de Bigorre regroupe le PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves et le PETR Cœur de Bigorre (137 communes et 75 808 habitants). La priorité ciblée de ce territoire, définie par les acteurs locaux, est « Innover et mutualiser pour un territoire dynamique et attractif ».

Le Comité de Programmation est composé de 46 membres dont 24 sont issus du secteur privé et 22 du secteur public.

Suite à l'obtention d'une dotation complémentaire en 2018, et à l'obtention d'une enveloppe de transition pour la période 2021-2022 en mars 2021, l'enveloppe totale LEADER est de 4 234 842 € de FEADER, pour le programme 2014-2022, pour financer des projets de développement dans les domaines de l'économie, du tourisme, de la culture/patrimoine, des services et de la coopération. Le GAL (partenariat public-privé) est chargé de la mise en œuvre de la stratégie LEADER et de la gestion de cette enveloppe.

Le programme du plan d'actions du GAL s'articule autour de 4 axes

- **Action 1 : Soutenir l'économie de proximité et la valorisation des ressources locales**
- **Action 2 : Soutenir des projets innovants et de qualité pour diversifier l'activité touristique et améliorer les conditions d'emploi des saisonniers**
- **Action 3 : développer une offre culturelle riche et diversifiée et valoriser les richesses patrimoniales du territoire**
- **Action 4 : Favoriser la mutualisation des moyens et la mise en réseau pour assurer des services de qualité et accessible.**

Le rôle des PETR est de :

- **Accompagnement des porteurs de projets pour le montage des dossiers (demandes et paiements)**
- **Préparation des programmations**
- **Suivi des engagements juridiques**
- **Coordination avec le service instructeur et l'autorité de gestion**
- **Veille relative aux procédures (marchés publics, etc)**
- **Suivi de l'appel à candidature du programme Leader 2023-2027**



 Bike Park de Barèges

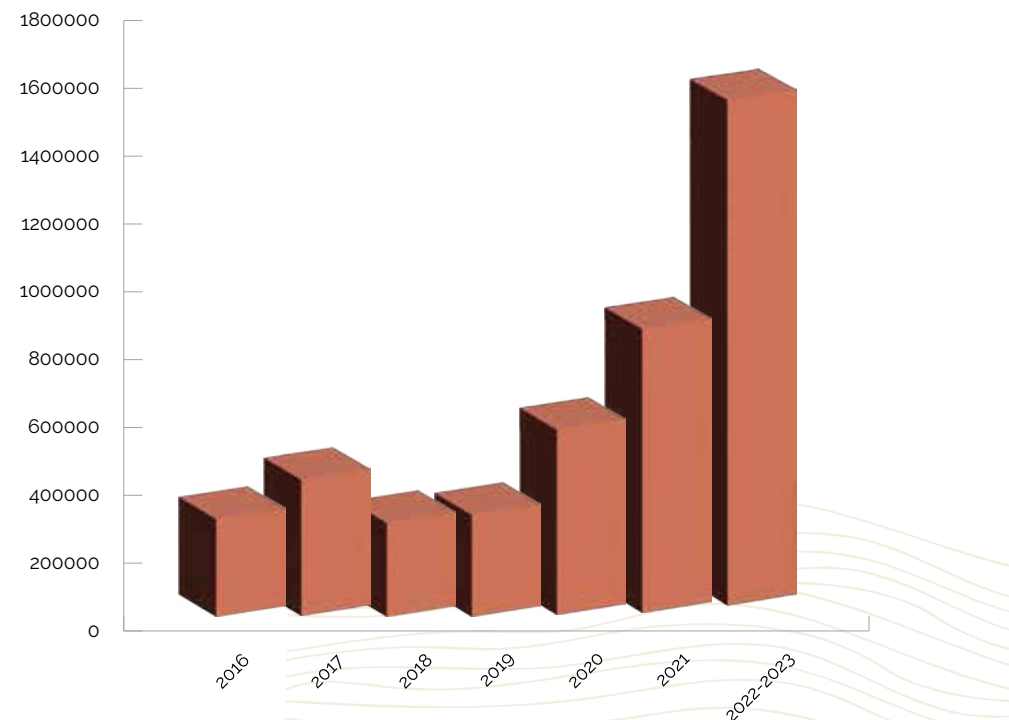
Chiffres clés 2022

16 dossiers programmés par le comité de programmation et **6** dossiers supplémentaires sélectionnés pour une programmation début 2023

4 comités de programmation

1 164 650 € de subventions LEADER engagées

Montant annuel Leader programmé



Source PLVG

Programme LEADER 2014-2022

Bilan de la programmation 2022

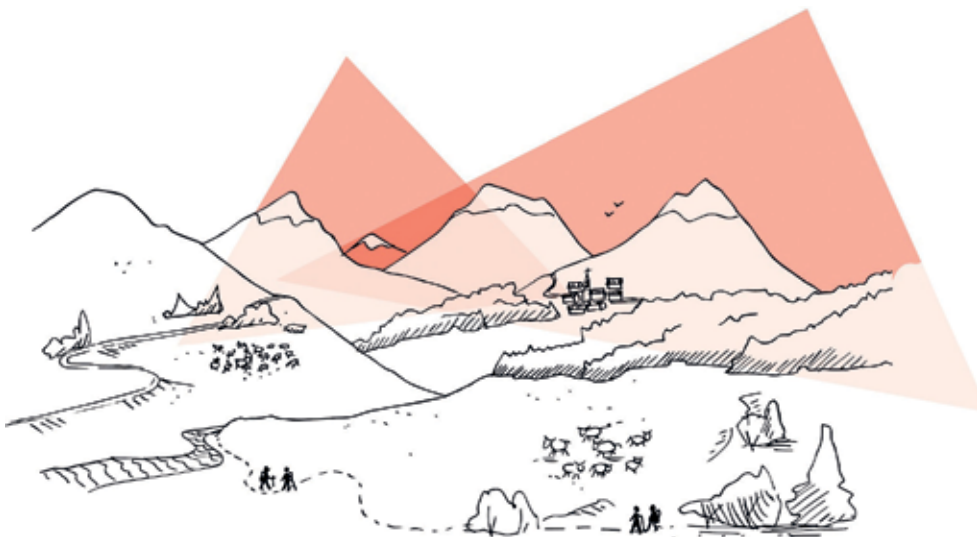
PORTEUR DE PROJET	Intitulé du projet	Montant programmé
CATLP	Aménagement mobilités douces sur la OZE Pyrène Aéroport	150 000,00 €
CCPVG	Construction du refuge d'Aygues Cluses	200 000,00 €
Association BRIQUES N BRASS	Les ViZites (dé)guidées	11 687,44 €
Commune de Cauterets, chef de file	Projet culturel mutualisé "Rendez-vous en famille" 2019-2021	28 247,95 €
CCPVG	Regroupement scolaire et périscolaire à Argelès-Gazost	150 000,00 €
Commune d'Argelès-Gazost	Création d'une maison de santé pluridisciplinaire	134 546,90 €
Commune d'Ossun	Création d'une micro-crèche à Ossun	28 458,01 €
Conservatoire botanique	Etude d'opportunité et de faisabilité pour l'évolution du Muséum de Bagnères de Bigorre en lien avec le Conservatoire Botanique	12 892,63 €
Parc National des Pyrénées	Projet coopération Valorisation touristique de la nuit et du ciel nocturne	39 785,11 €
PETR PLVG	Assistance technique Leader 2022	17 774,54 €
PETR Cœur de Bigorre	Assistance technique Leader 2022	13 091,43 €
Le club des six	Création d'un Tiers lieu	112 952,98 €
CCHB	Equiperment salles de spectacles Halle Aux Grains et Alamzic	105 068,71 €
Chambre Agriculture 65	Projet alimentaire Ha-Py Saveurs	20 030,35 €
Association festival Gavarnie	Festival Roméo et Juliette - Variantes	36 904,20 €
SARL BSM	Création du Bistrot de l'Abbaye à Saint Savin	103 209,39 €
TOTAL PROGRAMME EN 2022		1 164 649,64 €

Bilan global d'avancement de la programmation au 31/12/2022

	GAL Plaines et Vallées de Bigorre
Nombre de dossiers programmés	73 dossiers
Montant total programmé	3 935 525 € (dont 1 164 649 € en 2022)
% de l'enveloppe programmé	91%
% de l'enveloppe payée	33%

Dossiers payés sur le territoire du PLVG en 2022

Date paiement	PP	Projet	N° fiches action	Montant payé
17/06/2022	Commune de Lourdes	Réhabilitation de l'immeuble Lacour	4	61 335,66 €
18/10/2022	PLVG	Assistance Technique 2021	6	25 492,65 €
28/10/2022	Barèges	Bike park circuit VTT	2	23 067,55 €
16/12/2022	CCPVG	Elaboration d'un plan paysage pour les vallées des Gaves	3	23 030,40 €



📷 Plan de paysage pour les vallées des gaves



📷 Bike Park à Barèges

Le territoire démarrera la mise en œuvre d'un nouveau programme 2023-2027, qui sera animé par le nouveau PETR « Plaines et Vallées de Bigorre ».



📷 Immeuble Lacour à Lourdes

Mission Tourisme Vélo

Depuis une dizaine d'années, la mission tourisme a pris le parti d'un positionnement offensif de qualification de la destination vélo, de mise en tourisme de la filière, de promotion, de communication, d'aide à la commercialisation. Le territoire, fort d'une notoriété grâce notamment aux nombreux cols réputés mais aussi de nombreux circuits permettant la pratique du VTT ou autres (Gravel, VAE, etc.), est très apprécié par les cyclistes. L'enjeu depuis quelques années est de faire de nos vallées une destination incontournable dans le paysage des destinations de séjour à vélo et de valoriser tout le territoire pour permettre aux clientèles cyclos de profiter des itinéraires vélo du territoire.

Promotion et communication

Depuis de nombreuses années, le PLVG participe à la création de documents touristiques de la filière vélo afin de contribuer à une meilleure visibilité de la destination.

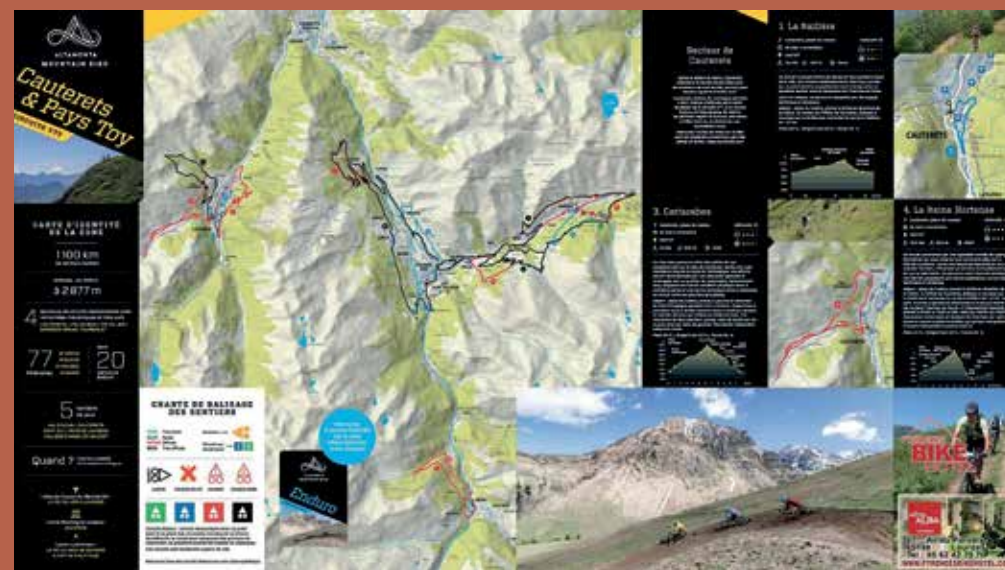
Pour ce faire, des supports de communication papiers mais aussi le site internet permettent d'accéder à l'offre vélo du territoire. Les réseaux sociaux permettent également une diffusion de l'information.

www.pyrenees-cyclo.com

www.pyrenees-mtb.com



Les supports papiers de promotion touristiques sont distribués chaque année aux Offices de Tourisme.



L'année 2022 a également été marquée par la participation du PLVG à l'atelier « Le vélo, créateur de valeurs économiques et touristiques pour les Pyrénées ? », organisé par l'Agence des Pyrénées.

Cela fut l'occasion d'échanger avec d'autres territoires sur le potentiel qu'est la filière vélo dans le développement touristique.

Aussi, le PLVG a pu présenter son retour d'expérience quant à la création du réseau qualité Altamonta.



📷 Atelier organisé par l'Agence des Pyrénées le 27 mars 2022

Qualité de l'offre

Le territoire du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves se veut à l'écoute des besoins spécifiques de cette clientèle à vélo et être une destination touristique engagée dans l'accueil de cette dernière. En 2022, le label Altamonta permet toujours aux prestataires d'hébergements touristiques et loueurs de vélos - vélocistes d'être mis en avant et de faire partie du réseau Altamonta.

Des outils de communication mais également des conseils avisés sur l'aménagement d'un local à vélo par exemple sont à disposition des socio-professionnels désirant faire partie du réseau d'Accueil qualité.

L'année 2022 a été l'occasion de redéfinir les formalités administratives autour de la labélisation afin de relancer cette dernière dès le début 2023 (Convention de partenariat tripartite, Attestation sur l'honneur, durée de la labélisation). Une prise de contact a été faite auprès de tous les prestataires intéressés par le réseau pour une intégration dans celui-ci rapidement.

Enfin, le PLVG a continué la réflexion avec la CCHB ainsi que l'Office de Tourisme Tourmalet-Pic du Midi pour une extension du label Altamonta dans leur vallée, qui aura lieu en 2023.



Voie Verte des Gaves

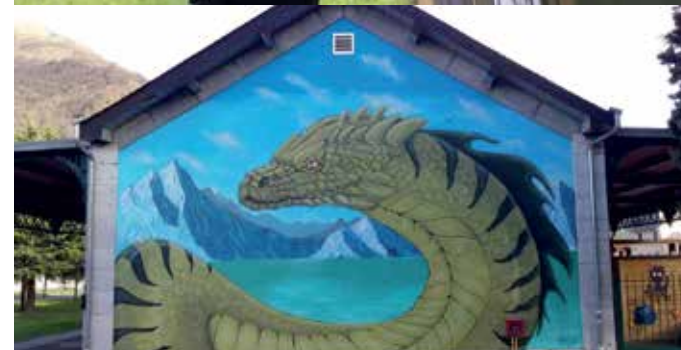
Depuis 2020, la réflexion du PLVG autour de la revalorisation de la Voie Verte à mener à plusieurs actions.

Afin de répondre à l'objectif de stimulation de l'expérience utilisateurs et de décloisonnement des univers et des pratiques, le PLVG a voulu créer une déambulation artistique le long de la Voie Verte au travers du Street Art et des œuvres de l'artiste local connu sous le nom de Deco Xpression Graffiti.

Pour ce faire, l'artiste a créé en 2022, 4 fresques sur la thématique du légendaire et du bestiaire Pyrénéen : la légende du lac de Lourdes, les pierres du Balandrau, l'âne du pont de tilhos et celle du serpent d'Isaby.

Ces fresques ont par la suite été intégrées dans les deux parcours de Patrimoine en Balade de la Voie Verte sur la thématique « Le Voyage aux Pyrénées ».

Parcours en immersion dans un train de voyageurs accompagné par les personnages de Victor Hugo et George Sand



📷 Le serpent d'Isaby à Pierrefitte

Le remplacement du mobilier dans la création de pauses ludiques et contemplatives initiée en 2021 a continué en 2022 avec la mise en place notamment de bancs., par notre chantier d'Insertion.

D'autres types de mobiliers (hamac, chaises longues) et petits agrès pour enfants seront posés en 2023.



📷 Pose des bancs par l'ACI

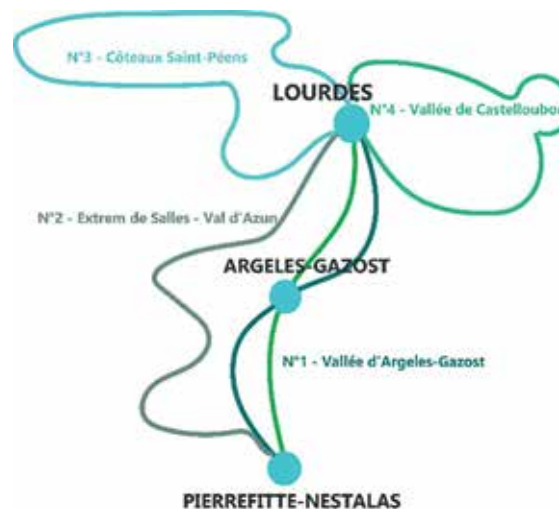
Mission Tourisme Vélo

Afin de proposer une découverte des vallées et villages autour de la Voie Verte, le PLVG a créé 4 parcours cyclo touristiques au départ de cette dernière.

4 niveaux de parcours sont possibles, du très facile au plus sportif.

En 2021, 2 parcours avaient déjà été balisés : Extrem de Salles et Vallée d'Argelès-Gazost, ceux des Coteaux de St Pé de Bigorre et de la Vallée de Castelloubon l'ont été en 2022.

Les panneaux d'informations ont été installés et la documentation distribuée auprès des partenaires touristiques.



Tourisme & Handicap – Voie verte des gaves

Depuis fin 2022, la Voie Verte des Gaves ne respecte plus le règlement d'usage du label Tourisme et Handicap. Le PLVG aura un délai de 90 jours pour la mise en conformité avant résiliation du droit total d'utiliser le label.

Pour ce faire, un diagnostic de la Voie Verte a été fait en collaboration avec les personnes en charge du label à l'échelle départementale. Ce dernier a mis en exergue les défaillances présentes sur la Voie Verte auxquelles il faudra apporter des solutions pour répondre au renouvellement du label en 2023.



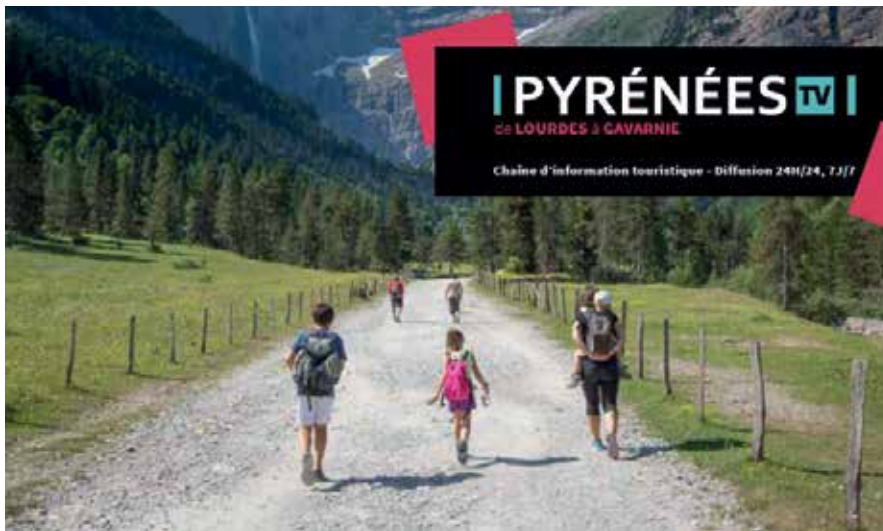
📷 Supports d'informations



📷 Qualité du cheminement



📷 Sanitaires



Pyrenées TV

Depuis 2019, La chaîne d'information touristique PYRENEES TV créée par le PLVG est diffusée dans plusieurs points du territoire (Offices de Tourisme, Hôtels, aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées) afin de promouvoir la destination. On y retrouve des images des hauts lieux touristiques, des idées randonnées et activités et des informations sur les événements.

Le logiciel lié au système de diffusion a été changé en décembre 2022, facilitant l'installation et la rendant plus accessible avec une nouvelle tarification. Cela favorisera la prospection de nouveaux points de diffusion pour l'année à venir. En collaboration avec le comité de pilotage et l'équipe technique, un travail sera fait pour repenser la boucle de programmation qui est diffusée actuellement.

Patrimoine en Balade

Une expérience inédite de découverte du territoire à travers Patrimoine en Balade

L'application mobile Patrimoine en Balade, créée par le PLVG afin de valoriser le territoire, ses habitants et son patrimoine, compte aujourd'hui 22 parcours sur Lourdes et les Vallées des Gaves mais aussi sur le Pays de Nay.

Embarquer à bord d'un train avec Victor Hugo et George Sand pour un voyage aux Pyrénées sur la Voie Verte, écouter des témoignages sur le Pyrénéisme à Gavarnie ou se sentir dans la peau d'un ancien mineur à Pierrefitte-Nestalas sont toutes des exemples de promenades à découvrir grâce à Patrimoine en Balade.



En 2022, le PLVG a établi un bilan auprès des Offices de Tourisme du territoire afin d'évaluer la proposition et la promotion de l'application « Patrimoine en Balade » auprès du public touristique et les besoins et attendus de cette dernière.

Un nouveau plan de communication a été réfléchi et sera déployé en 2023 afin de rendre plus efficient et visible Patrimoine en Balade.



 Immersion patrimoine en balade

LE PLVG REMERCIE SES MEMBRES, SES PARTENAIRES ET SES FINANCEURS :



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



PETR
COEUR DE BIGORRE



ACI

Atelier Chantier
d'Insertion

AEAG

Agence de l'Eau
Adour-Garonne

ADEME

Agence de
l'Environnement et
de la Maîtrise de l'Énergie

ATVG

Agence Touristique
des Vallées de Gavarnie

CACG

Compagnie d'Aménagement
des Côteaux de Gascogne

CCHB

Communauté de
Communes de
Haute-Bigorre

CATLP

Communauté
d'Agglomération Tarbes-
Lourdes-Pyrénées

CCPN

Communauté de
Communes du Pays
de Nay

CCPVG

Communauté de
Communes Pyrénées
Vallées des Gaves

C-PRIM

Centre Pyrénéen des Risques Majeurs

CDDI

Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

CIP

Conseiller en Insertion Professionnelle

CPIE

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CSVB

Commission Syndicale de la Vallée du Barège

DDT

Direction Départementale des Territoires

DIG

Déclaration d'Intérêt Général

DLA

Dispositif Local d'Accompagnement

EEE

Espèces Exotiques Envahissantes

DOCOB

Document d'objectifs

EPCI

Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ETP

Equivalent Temps Plein

FCTVA

Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

FEADER

Fond Européen Agricole pour le Développement Rural

FPRNM

Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs

GAL

Groupe d'Action Locale

GeMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

HPTE

Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement

IAE

Insertion par l'Activité Economique

LEADER

Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale

OFB

Office Français pour la biodiversité

ONF

Office National des Forêts

PAPI

Programme d'Actions de Prévention des Inondations

PCS

Plan Communal de Sauvegarde

PEP

Programme d'Études Préalables

PETR

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PI

Prévention des Inondations

PMSMP

Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PNP

Parc National des Pyrénées

PPG

Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau

SHEM

Société Hydroélectrique du Midi

SLGRI

Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation

SMAA

Syndicat Mixte Adour Amont

SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

TRI

Territoire à Risque Important





PAYS DE LOURDES ET DES VALLÉES DES GAVES

Directeur de la publication :
Le Président Thierry Lavit

Responsable de la rédaction :
La Directrice Valérie Pallut

Imprimeur :
Conseil Imprime

Tirage :
300 exemplaires

Date de parution :
Septembre 2023

Numéro ISSN :
2729-112X

Mise en page :
Agence So'Happy

Crédits photos :
PLVG, Camille Chiray,
Valérie Pallut,
Chrystelle Mazery

PLVG
4 rue Edmond Michelet
65 100 LOURDES

Tel. 05 62 42 64 98

contact@plvg.fr
www.valleesdesgaves.com
Facebook @petrplvg

Rapport d'activités

2022